En Amérique dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOLUME XXII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 15 MARS 1950 — No 18

OBSERVATOIRE

Qu'on en demande !

Nous apprenons que le bureau du revenu fédéral à Edmonton a maintenant des formules d'impôt françaises à la disposition de ceux qui en veulent.

Les Canadiens français à qui on avait répondu: "We haven't got any", pourront donc en obtenir en s'adressant à ce bureau. Quelques-uns en ont trouvé ailleurs. Nous en avons même vu un à notre bureau, l'autre jour, brandir des formules françaises qu'il venait de recevoir directement d'Ottawa.

Nous imaginons que la plupart de ceux qui y sont tenus, n'ont pas encore rempli les formules de déclaration de revenu. Il reste plus d'un mois pour le faire. Nous nous permettons de leur redire: Exigez des formules françaises. Nous ne reviendrons pas sur les raisons que nous avons données à l'appui de cet acte de patriotisme dont nous serons les premiers à profiter.

Tous ceux qui ont un peu d'intelligence et de fierté française, le poseront tout naturellement. Il leur suffira d'y penser.

A une remarque qui a été faite devant nous, il y a quelques jours, nous répondrons que les employés du bureau du revenu fédéral n'ont pas à faire d'observations sur le grand ou le petit nombre des formules françaises qu'on leur demande. Leur devoir, c'est d'en fournir. Ils sont les serviteurs du peuple, et non pas ses maîtres.

* * *

Si nous voulons du français . . .

Dans l'une de ses lettres qui ont plus de retentissement chez nous que tous les éditoriaux, surtout les longs, jamais parus dans notre journal, Jean Peau d'Ours demandait de nous en prendre à nos écoles et nos collèges si certains annonceurs ne semblent pas avoir une connaissance bien profonde du français.

Sans doute que l'une des causes du mal, ce sont les programmes scolaires qui nous sont imposés. Dans un pays que nous avons découvert, colonisé et évangélisé, l'école est antifrançaise. C'est un signe évident des hautes vertus démocratiques dont on a plein la bouche. Elles n'ont pas encore pénétré jusqu'au coeur.

Nous subissons donc un très mauvais sort, mais le dernier mot n'est pas dit, loin de là. Il y a toujours en nous, plus ou moins agissantes, des forces d'endurance et de rebondissement qui étonnent les observateurs superficiels au moment même où ils se croient assurés de notre mort ou de notre salut éternel.

L'école est mauvaise pour nous, mais nous pouvons remédier à ses déficiences, du moins en partie, si seulement tous nos instituteurs comprennent une fois pour toutes qu'il existe des droits au-dessus de l'Etat et de ses inspecteurs.

Il existe aussi un lieu où l'Etat n'a pas encore mis le nez, où nous restons les maîtres.

C'est le foyer.

Là, rien ne nous empêche de parler français du matin au soir, d'écouter la radio française, de lire des livres et des journaux français. Malheureusement, disons-le carrément, certains de nos foyers ne sont pas ce qu'ils devraient être: on y parle habituellement anglais. Inintelligence, lâcheté, négligence, influence du milieu? Je ne sais. Tout cela ensemble peut-être. Il est toutefois étonnant de constater que, pendant que les Anglo-Canadiens s'efforcent de plus en plus d'apprendre le français, quelques-uns dés nôtres semblent s'en désintéresser. Mentalité de défaitisme dont leurs descendants porteront les marques.

Le foyer reste la première forteresse de notre survivance. C'est à nous de la garder et, au besoin, de la défendre.

S. P.

Service funèbre de M. Lebrun

Paris. — Le service funèbre de M. Albert Lebrun, ancien président de la République française, a été célébré en la basilique Notre-Dame de Paris par S. Exc. Mgr Touze.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Arm. Delveune, Vernon, C.C.

Eloi Lacourse, Ballater, Alta.

Maurice Bugnet, Mearns, Alta.

Jos. Ferland, Edmonton, Alta.

Chacun de ces gagnants recevra un joli chapelet (valeur de $0.75).

Après avoir béni un groupe de Canadiens qu'il a reçus en audience, Sa Sainteté le Pape a bien voulu se laisser photographier au milieu des visiteurs. Le Saint-Père a, à sa gauche, Mgr Léger, recteur du Collège pontifical canadien à Rome, et à sa droite. le R. P. Breton, o.m.i., directeur de la "Survivance", d'Edmonton. A l'extrême gauche, au deuxième rang, on remarque M. Camille L'Heureux, rédacteur en chef du DROIT, puis M. Maurice Allaire, de "L'Action catholique", de Québec. On remarque également Mme C. L'Heureux, immédiatement en arrière de Mgr Léger.

La politique provinciale

Le gouvernement refuse de fournir aux députés les renseignements qu'ils demandent

Plusieurs projets de loi soumis à la Chambre

Par Clément Dupré

La Législature provinciale a continué, au cours de la semaine dernière, le débat sur le budget et sur les nouveaux projets de loi du gouvernement. Le parti créditiste dut, à plusieurs reprises, faire valoir la force de son immense majorité de 50 contre 7 pour repousser les attaques de l'opposition. Celle-ci se vit augmenter d'une voix par la présence de M. A. V. Bourcier, député du Lac-Ste-Anne, qui fut expulsé des rangs du gouvernement et du caucus créditiste pour sa critique trop ouverte du fait que "le gouvernement a abandonné les principes du vrai crédit social". L'Orateur de la Chambre, l'honorable Peter Dawson, ordonna que le pupitre de ce député soit placé avec ceux de l'opposition, tandis que M. Bourcier annonça qu'il continuerait d'être "créditiste" et n'accepterait pas la désignation de "créditiste indépendant".

M. Arthur Wray, député de Banff-Cochrane, et M. Bourcier continuèrent de harceler le gouvernement et provoquèrent des répliques des bancs ministériels, entre autres celles de l'honorable A. J. Hooke, qui vint en aide au premier ministre. M. Wray porta son attaque du côté de l'administration des ressources naturelles, accusant le gouvernement d'avoir cédé aux financiers les intérêts du peuple dans ses relations avec les grosses compagnies de pétrole, et surtout par sa politique sur l'exportation du gaz naturel. M. Wray porta de graves accusations contre certains ministres de la couronne, mais il dut à la demande de l'orateur, retirer ses paroles.

MM. Prowse et Roper

M. Prowse, chef du parti libéral, et M. Roper, leader C.C.F., tentèrent d'obtenir du gouvernement certaines informations au sujet des contrats de chemins et des ventes de droits miniers. M. Prowse avait inscrit à l'ordre du jour les questions suivantes:

1.—Quels sont les contrats dépassant $5,000.00 consentis par le Département des Travaux publics pour l'année 1949?

2.—Quels sont les détails de chaque soumission reçue pour les contrats mentionnés dans la première question, avec le nom de chaque soumissionnaire et le montant dans chaque cas?

3.—Quels sont les noms des personnes ou maisons à qui les contrats mentionnés dans la première question furent accordés, avec le nom et l'adresse de chaque fournisseur et le montant de sa soumission?

4.—Dans quels cas le paiement ultime dépassa-t-il le montant du contrat, et de combien?

L'honorable D. B. MacMillan, ministre des Travaux publics, prétendit qu'à son avis il n'était pas dans l'intérêt du public de donner les renseignements demandés. Le premier ministre prit part au débat, disant que la publication de ces renseignements pourrait permettre aux soumissionnaires d'augmenter leurs soumissions sur d'autres projets. Il ajouta qu'il était de la responsabilité du gouvernement d'obtenir le meilleur ouvrage possible au plus bas prix. M. Prowse répliqua: "C'est très bien au premier ministre de se lever et de nous donner de pieuses assurances que chaque département obtient le meilleur compte pour le peuple. Cependant, si les informations demandées ne sont pas fournies, il faudra croire que le gouvernement craint de les donner. M. H. J. MacDonald, député libéral de Calgary, supporta les demandes de son chef, mais au vote la motion de M. Prowse fut battue par 46 voix contre 5.

La motion de M. Roper sur les soumissions pour baux de pétrole consentis par le gouvernement, précipita un débat acerbe et se termina par le même déploiement de la force du gouvernement. Cette motion demandait au ministre des Mines et Minéraux de fournir à la Chambre une liste de tous les terrains vendus le 16 février par son département pour l'exploitation du pétrole, avec les noms de tous les soumissionnaires, gagnants et autres, et le montant offert pour chaque bail. M. Tanner et l'honorable Lucien Maynard, procureur général, prirent tous deux la parole pour prétendre que l'information demandée "n'était pas dans l'intérêt public". En réponse à M. Prowse, qui avait supporté la motion Roper, M. Maynard dit que si l'opposition obtenait l'information en question, les compagnies de pétrole l'obtiendraient par la suite. Le chef libéral se vit accusé de collusion avec ces compagnies. Il demanda que la remarque du procureur général fût retirée. M. Maynard expliqua qu'il ne visait pas M. Prowse personnellement, mais voulait simplement faire entenrde que l'information deviendrait publique. Le vote sur la motion fut de 46 à 5 en faveur de l'attitude du gouvernement.

Discours de M. Prowse

Vendredi dernier, le chef libéral prononça un discours qui dura une heure et demie, au cours duquel il critiqua vivement M. Manning pour avoir, selon lui, abandonné les principes du crédit social tels qu'introduits dans la province par M. Wm Aberhart. Il alla jusqu'à dire que si Aberhart avait été le Messie du crédit social, Manning en était aujourd'hui le "Judas" qui "priait pour les pauvres en public, tandis qu'il partageait le plus souvent la table des riches". M. Prowse dut retirer ces remarques aussitôt qu'il les eut prononcées, mais cela ne l'empêcha pas d'accuser le gouvernement d'avoir abandonné même l'apparence de favoriser les intérêts des gens ordinaires et d'être devenu l'outil des gros intérêts et des compagnies de pétrole avec lesquelles il conspire maintenant contre le bien public. "Toutes les réformes monétaires préconisées par les missionnaires du crédit social sont mises de côté et le budget de 1950 est complètement orthodoxe", ajouta l'orateur qui fit remarquer que plus de la moitié du revenu de la province provient aujourd'hui des taxes sur la gasoline et des profits sur la vente des boissons alcooliques.

Nouveaux bills

Le bill qui permettra d'introduire dans la province un système de comtés pour l'administration des affaires municipales, scolaires et d'hôpitaux, fut introduit au cours de la semaine. Il donne au gouvernement, quand il le jugera bon, le pouvoir d'établir un tel système d'administration centrale dans des régions de la province qu'il choisira.

La politique actuelle d'électrification rurale au moyen des facilités fournies par les compagnies privées, fut approuvée après une discussion de deux heures, au cours de laquelle les députés C.C.F. tentèrent de faire adopter un système de propriété publique.

L'augemntation des pensions de vieillesse, prévue dans le discours du Trône, sera rétroactive au premier juin dernier, si le bill à cet effet est adopté et devient loi. Ceci portera à $50.00 le maximum perçu par les pensionnaires.

Un système de contrôle des loyers donnera à certaines commissions qui devront être établies, des pouvoirs aussi étendus et, en certains sens, plus complets encore que ceux que possèdent les autorités fédérales actuellement. Il sera mis en vigueur dès qu'Ottawa aura laissé ce champ d'action. L'on sait que la Cour suprême a déclaré constitutionnelle la loi fédérale et l'on prévoit que les contrôles seront exercés par Ottawa durant au moins une autre année.

Le ministre des Travaux publics a annoncé que la maison qui logeait autrefois à Edmonton le lieutenant gouverneur sera bientôt vendue. L'on s'attend à ce que le gouvernement fédéral s'en porte acquéreur pour y continuer un hôpital de vétérans, comme depuis 1944, alors qu'il loua cet immeuble de la province. MM. Prowse et MacDonald en profitèrent pour introduire à la chambre une motion demandant de fournir au lieutenant gouverneur une résidence officielle en rapport avec ses hautes fonctions. La motion fut battue sous prétexte que seuls les ministres ont le privilège de proposer des mesures entraînant des dépenses d'argent.

De nouveaux règlements seront adoptés pour contrôler la vitesse et le chargement des camions sur les routes, et des amendements introduits à la Chambre exigeront de plus lourdes punitions contre ceux qui enfreindront ces règlements.

Redistribution

Le Comité de Redistribution, sous la présidence de M. L. Maynard, fit son rapport à la Chambre, qui l'adopta. Il y aura désormais un nouveau comté sous le vocable de Bonnyville, formé à même le comté actuel de Saint-Paul et de Beaver River. Les villes de Calgary et Edmonton auront respectivement un et deux représentants de plus, portant leurs députés à 7 pour Edmonton et 6 pour Calgary. La Chambre aura donc, après la prochaine élection, un total de 61 députés.

Pour une plus grande tolérance en Ontario

Toronto. — Une délégation représentant 72 groupements de jeunes s'est adressée au premier ministre Frost pour lui demander de promulguer une loi susceptible de mettre fin aux injustices résultant des préjugés de race, de langue, de nationalité ou de religion.

Les délégués ont de plus demandé à M. Frost d'organiser une campagne d'éducation destinée à faire comprendre au public la nécessité de vivre en harmonie avec tous les groupements ethniques, culturels ou religieux qui se coudoient dans la province.

L'Eglise anglicane veut l'indépendance

Londres. — L'archevêque d'York recommande un relâchement du contrôle d'Etat sur l'Eglise d'Angleterre.

Dans son livre "Church and State in England", le prélat âgé de 75 ans écrit: "Avant longtemps, un parti dominant peut décider de placer tous les secteurs de la vie nationale sous le contrôle complet de l'Etat. En tel cas, il est tout à fait possible que l'on essaie de faire de l'Eglise établie (anglicane) un département d'Etat rigidement contrôlé par des fonctionnaires."

Il propose entre autres changements que l'Eglise ait son mot à dire dans le choix de ses évêques. Ceux-ci sont présentement désignés par le premier ministre pour approbation par le roi.

Le Très Rév. Garbett déclare que les relations actuelles offrent le danger qu'un gouvernement totalitaire puisse, dans l'avenir, essayer de prendre en mains l'administration de l'Eglise anglicane pour la faire servir à ses propres fins.

Missionnaires aux travaux forcés

Cité Vaticane. — La radio vaticane accuse le gouvernement communiste de la Corée du nord de n'avoir pas respecté sa promesse d'une entière liberté religieuse. Elle affirme que, durant les 9 derniers mois, l'administration de Pyong-Yang a fait arrêter et condamner au travail forcé dans les mines de charbon au moins 123 missionnaires de nationalité française, allemande et coréenne. L'évêque de Wonsan, Mgr Boniface Sauer, ajoute-t-on, a succombé en prison, à l'âge de 72 ans, au cours de cette même période.

Londres. Depuis 1945, on a augmenté de 300,000 le nombre de places dans les écoles d'Angleterre et du pays de Galles, soit l'équivalent de 1,000 écoles nouvelles. Aujourd'hui, l'effectif moyen d'une classe en Angleterre est de 32.9, soit moins qu'avant la guerre, bien qu'on ait relevé l'âge de sortie des écoles.

Une croisade de prières

Cité du Vatican. — Dans une lettre encyclique adressée aux évêques du monde entier, Sa Sainteté le pape Pie XII demande à tous les fidèles de s'unir en une croisade de prières le 26 mars, dimanche de la Passion. Il descendra à la basilique St-Pierre ce jour-là pour prier en communion avec les fidèles de l'univers.

Dans sa lettre, le pape fait remarquer que la paix tant désirée n'est pas encore venue. Plusieurs nations, au contraire, se dressent des obstacles les unes aux autres; la confiance mutuelle diminue et elle est remplacée par la course aux armements qui laisse les âmes dans l'incertitude et la crainte.

Le pape a dénoncé les pays qui violent et foulent aux pieds les droits de Dieu, de l'Eglise et de l'homme. Dans les écoles et la presse de ces pays, l'Eglise ne peut ni exposer ni défendre sa doctrine.

Ceux qui trompent le peuple par de fausses promesses et lui enseignent la haine, qui organisent et fomentent la violence et le désordre, préparent la ruine économique et causent des torts irréparables au bien commun.

La source de tous les maux, dit le pape, c'est la négation de Dieu et de sa loi.

L'organisation de la jeunesse dans le Vicariat de Grouard

Lettre pastorale de S. E. Mgr Routhier

Mes bien chers fidèles,

L'Année Sainte est commencée et nous en espérons d'heureux fruits pour les âmes de tout notre vicariat apostolique de Grouard. Les intentions de Notre Très Saint Père le pape pendant l'Année Sainte montrent bien quels sont les maux qui rongent actuellement toutes les classes de la société humaine.

Cependant, s'il est une catégorie de l'échelle sociale qui est plus particulièrement visée par les ennemis de l'Eglise, c'est la jeunesse.

Personne n'ignore toute l'attention que nous donnons à notre jeunesse depuis notre arrivée dans le Vicariat; rien n'a été épargné: temps, argent, peines, soucis, voyages, etc. . . Nous avons été content de le faire, soutenu dans nos efforts par nos prêtres, nos Religieuses et aussi par nos laïcs.

Depuis trois ans et demi, nous avons l'organisation des jeunes de nos écoles par le mouvement de la Jeunesse Etudiante Catholique et par la Croisade Eucharistique qui, à date, ont donné d'heureux résultats. Ce n'est pas tout. Il faut aussi grouper nos jeunes qui sont sortis des écoles. Sur ce point, je constate avec plaisir que toutes nos paroisses françaises ont tenté des efforts d'organisation paroissiale et même interparoissiale. Sans doute, jusqu'à présent, on a surtout fait des efforts pour grouper nos jeunes par l'organisation de leurs loisirs. C'est très bien, je les en félicite. Toutefois, ce n'est qu'une partie du travail à accomplir. Les problèmes auxquels nos jeunes ont à faire face sont beaucoup plus profonds et, partant, de plus lourde conséquence aussi pour leur vie. C'est donc mon ardent désir que, dans leurs réunions, ils se réservent quelques moments pour discuter franchement et en commun l'un ou l'autre des problèmes qui leur sont propres; cette mise en commun et sincère de leurs idées leur permettra de mieux réaliser le vrai sens de leur vie chrétienne sur chacun de ces problèmes et les moyens à prendre pour les résoudre.

Dans ce but, et afin de donner plus d'élan, plus de profondeur et aussi plus de stabilité à ces organisations de nos jeunes, nous avons pensé qu'il serait préférable de les grouper sur un plan diocésain qui pourrait avoir pour nom: Jeunesse Rurale Catholique. Le Père Laroche, de Falher, est nommé officiellement leur aumônier diocésain et il est chargé lui-même de former un comité diocésain qui aura pour but de voir au bon fonctionnement et à l'unité de direction de tous les mouvements locaux similaires.

Pour le succès de cette oeuvre, je demande encore la collaboration de tous les parents, principalement de ceux qui ont des jeunes mêlés à ces organisations: qu'ils les encouragent, qu'ils favorisent leurs réunions dans les salles paroissiales ou dans les familles et qu'ils les aident de leurs bons conseils. Que les jeunes, de leur côté, n'oublient pas qu'ils ont encore besoin des conseils de leurs parents tout comme de leur appui. Et pour aider à mettre plus de cordialité et d'union entre eux et les parents, je les encourage fortement, à l'occasion de l'une ou l'autre de leurs réunions récréatives, d'inviter parfois les parents à participer à ces réunions.

Et comment ne pas songer ici qu'il faudra bien, un jour, organiser aussi les adultes dans un mouvement adapté à leur condition. A partir de ce jour-là seulement, nous aurons un travail complet, qui perfectionnera le travail fait à l'école et celui accompli auprès de nos jeunes d'âge postscolaire. Nous y pensons sérieusement avec la ferme espérance que bientôt nos désirs deviendront une réalisation.

Veuillez agréer, mes bien chers fidèles, l'assurance de mon entier dévouement et ma bénédiction paternelle en Notre-Seigneur et Marie-Immaculée.

Henri Routhier, o.m.i.,
évêque de Naïssus,
coadjuteur de Grouard,

McLennan, Alberta,
ce 14ème jour de mars 1950.

Les relations d'amitié entre la France et notre pays

Déclaration de M. Raymond Laurent

Par la British United Press

Le ministre de la Marine de France, M. Raymond Laurent, est le président de l'association "France-Canada" et il semble particulièrement qualifié pour ce poste.

Il a appris à connaître et à aimer le Canada pour lequel il manifeste une vive reconnaissance.

M. Laurent est venu à plusieurs reprises dans notre pays, en voyages officiels ou privés, notamment en 1937 comme président du conseil municipal de Paris.

Dans une conférence de presse, M. Laurent a parlé avec beaucoup d'enthousiasme de l'association qu'il préside.

"Nous éprouvons, en France, dit-il, un vif sentiment d'amitié pour le Canada de façon générale, mais plus particulièrement à l'égard du Canada français, pour des raisons toutes naturelles d'affinité de race. Ce mouvement d'amitié a donné naissance à de nombreuses associations et à différents groupements qui exercent une action régionale, ou bien poursuivent des objectifs particuliers.

"Parlons d'abord du passé", a poursuivi M. Raymond Laurent.

"Nous n'oublions pas qu'à deux reprises les Canadiens sont venus nous aider à défendre nos libertés et qu'ils ont versé leur sang pour nous sur les champs de bataille, au cours des deux guerres mondiales".

"Le monument de Vimy rappelle l'héroïsme des soldats canadiens de la première guerre, mais la population normande dont je suis un des représentants à l'Assemblée nationale, garde le souvenir reconnaissant des sacrifices accomplis par les Canadiens pendant la bataille de Normandie dont ils furent le pivot à Caen.

"Parlons maintenant de l'avenir. Pour chaque Français, il est profondément émouvant de penser qu'un peuple issu du même sang, un rameau jeune et vigoureux du vieux tronc français se développe là-bas. Aussi, avons-nous le souci de mieux faire connaître le Canada en France et réciproquement afin de dissiper certains malentendus qui subsistent encore."

"Je préfère, a poursuivi le ministre, que cette amitié s'adresse au Canada tout entier, parce que les deux pays ont les mêmes idéaux civiques, humains et chrétiens. Notre amitié repose donc sur un fond spirituel. Mais nous n'oublions pas que le Canada est devenu une des plus grandes puissances industrielles du monde. Comme il était déjà une des plus grandes puissances agricoles, il est appelé à connaître un prodigieux développement au cours de la deuxième moitié de ce siècle. Par conséquent, son rôle dans le domaine de la politique internationale deviendra de plus en plus important."

M. Raymond Laurent a conclu en ces termes: "Notre association souhaite d'entretenir des rapports avec les groupements analogues constitués au Canada. Nous accueillerons toujours avec joie non seulement les personnalités canadiennes qui se rendront en France, mais aussi les étudiants dont nous souhaitons voir augmenter le nombre, et les simples touristes. Nous serons heureux de leur faire mieux connaître la France qui travaille et qu'anime un esprit familial parfois méconnu."

Ajoutons enfin qu'à l'occasion de la fondation de "France-Canada", M. Raymond Laurent a offert un déjeuner auquel ont assisté notamment le général Georges Vanier, ambassadeur du Canada, et Mme Vanier, Francisque Gay, ancien ambassadeur de France à Ottawa, et Mme Gay, M. M. Charpentier, attaché culturel et de presse du Canada, et Mme Charpentier, M. Lucien Bertin, secrétaire général de France-Canada.

La persécution continue en Yougoslavie

Cité du Vatican. — Civilta Cattolica, organe des Jésuites, écrit dans un article que la phase sanglante de la lutte livrée à l'Eglise catholique a pris fin en Yougoslavie, mais que la persécution destinée à subjuguer l'Eglise se continue avec toute la vigueur d'autrefois.

Le régime du maréchal Tito, ajoute la publication, "voit les choses du même oeil que les autres régimes communistes" en tant que la campagne contre l'Eglise est concernée.

Si la période de sang et de terreur qui a abouti à l'odieuse sentence imposée à Monseigneur Stepinac a pris fin, il n'en est pas moins vrai que rien n'a changé dans l'idéologie marxiste et que la lutte livrée à la religion se poursuit dans une atmosphère plus tranquille, mais non moins redoutable.

"Civilta Cattolica" estime que "l'Eglise catholique et les autres sectes religieuses constituent une des sources les plus importantes de matériel humain dans l'accomplissement des grands travaux de l'Etat" et conclut en se demandant si "la masse des chrétiens provenant des pays soumis à l'U.R.S.S., qui travaillent et qui souffrent dans les camps de concentration, ne sont pas, par leur martyre caché, le levain pour le renouveau religieux de la Russie".

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

Fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.
Rédacteur adjoint: S. Pelletier, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.00 par an; Etats-Unis et Québec: $2.50 par an; Europe: $3.00 par an.

Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 15 MARS 1950

A des éducateurs

L'Etat s'est arrogé de tels droits sur l'éducation de l'enfance et de la jeunesse que plusieurs éducateurs, même parmi les nôtres, en sont venus à croire qu'il les possède à peu près tous.

L'Eglise et la famille sont oubliées. Et si elles osent élever la voix pour réclamer le respect et l'exercice de leurs droits, ces éducateurs en sont tout étonnés. Formés dans les écoles de l'Etat, ayant subi l'influence de ses doctrines, ils comprennent difficilement qu'ils doivent rendre compte de leur mission à d'autres qu'à lui. De là à trouver gênantes et indues les interventions légitimes des parents et celles de l'Eglise, il n'y a qu'un pas et il est vite franchi.

Aux éducateurs catholiques, nous rappellerons donc, une fois de plus, les grands points de la doctrine catholique sur ce sujet.

Y a-t-il de notre faute si cette doctrine est trop peu connue et si vite oubliée?

* * *

Les droits de l'Eglise

Ces droits n'ont pas été inventés pour le plaisir d'exercer je ne sais quelle domination et retirer quelques profits temporels.

L'Eglise est avant tout une mère qui veille au salut éternel de ses enfants. Elle a été instituée par le Christ à cette fin, elle a reçu de lui l'ordre de remplir cette mission. "Allez donc, enseignez toutes les nations", dit le Seigneur à ses apôtres, "les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé, et voici que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles."

Obéissant au commandement de son fondateur, l'Eglise engendre les âmes à la vie surnaturelle de la grâce, elle les nourrit ensuite de sa doctrine et de ses sacrements.

L'Eglise n'a donc pas reçu de l'Etat sa mission éducatrice et elle doit être libre de choisir elle-même les moyens nécessaires ou convenables pour la remplir.

A l'égard de toute science et de tout enseignement, elle a le droit indépendant d'en juger selon qu'ils sont utiles ou contraires à l'éducation chrétienne.

"C'est donc de plein droit que l'Eglise se fait la promotrice des lettres, des sciences et des arts, dans la mesure où tout cela peut être nécessaire ou profitable à l'éducation chrétienne comme à toute son oeuvre de salut des âmes, fondant même et entretenant des écoles et des institutions qui lui sont propres, en tout genre de science et à tout degré de culture. De plus, l'éducation physique elle-même, comme on l'appelle, ne doit pas être considérée comme étrangère à son magistère maternel, précisément parce qu'elle est un moyen qui peut servir ou nuire à l'éducation chrétienne" (Encyclique de Pie XI sur l'Education chrétienne de la Jeunesse).

"C'est un droit inaliénable de l'Eglise, et en même temps un devoir dont elle ne peut se dispenser, de veiller sur l'éducation de ses fils, les fidèles, en quelque institution que ce soit, publique ou privée, non seulement pour ce qui regarde l'enseignement religieux qu'on y donne, mais aussi pour toute matière ou organisation d'enseignement, dans la mesure où ils ont rapport à la religion et à la morale" (Ibid).

On devra considérer l'exercice de ce droit, nous dit encore Pie XI, "non pas comme une ingérence illégitime, mais comme un secours précieux de la sollicitude maternelle de l'Eglise qui met ses fils à l'abri des graves dangers d'un empoisonnement doctrinal et moral. Et cette vigilance même de l'Eglise, qui ne peut être la cause d'aucun véritable inconvénient, ne peut pas davantage ne pas être un secours efficace pour l'ordre et le bien-être des familles et de la société civile, en tenant éloigné de la jeunesse ce poison des âmes qui, à cet âge inexpérimenté et changeant, exerce d'ordinaire plus facilement son emprise et s'étend plus rapidement dans la pratique."

C'est aux évêques, successeurs des apôtres, que revient le droit de veiller, par des moyens appropriés, sur l'éducation des fidèles. C'est là aussi l'un des devoirs les plus graves de leur charge. Ils ne peuvent s'y soustraire.

Que les éducateurs pèsent cette doctrine de l'Eglise en regard des événements qui ont bouleversé le monde depuis quelques années, et ils en comprendront mieux la sagesse.

Partout où les dictateurs ont voulu dominer et traiter les citoyens comme des esclaves et des robots, ils ont eu soin de priver l'Eglise de tous ses moyens d'éducation: écoles, presse, radio, etc.

Qu'ils cherchent encore où se recrutent aujourd'hui les traîtres qui vendent leur pays aux communistes russes! Ils trouveront aisément que ce n'est pas chez les citoyens qui ont reçu une solide éducation catholique dans leur famille et à l'école.

* * *

Les droits de parents

Faut-il répéter que les droits des parents, en matière d'éducation, sont antérieurs à ceux de l'Etat et qu'ils les reçoivent immédiatement de Dieu?

Dans l'ordre naturel, en effet, c'est la famille qui est principe de fécondité et de vie. Les enfants sont d'abord quelque chose des parents qui ont la grave obligation de pourvoir à leurs besoins temporels et à leur éducation physique, morale et religieuse.

"La famille reçoit immédiatement du Créateur la mission et conséquemment le droit de donner l'éducation à l'enfant, droit inaliénable parce qu'inséparablement uni au strict devoir corrélatif, droit antérieur à n'importe quel droit de la société civile et de l'Etat, donc inviolable par quelque puissance terrestre que ce soit" (Encyclique de Pie XI sur l'Education chrétienne de la Jeunesse).

Ceux qui osent soutenir le contraire, dit encore Pie XI, ne réfléchissent pas "que l'homme avant d'être citoyen doit exister, et que cette existence il ne la reçoit pas de l'Etat, mais de ses parents."

Et Léon XIII adressait à ceux-ci cette grave exhortation: "Les parents doivent employer toutes leurs forces et une persévérante énergie à repousser tout genre d'injustice en cet ordre de chose, à faire reconnaître d'une manière absolue le droit qu'ils ont d'élever leurs enfants chrétiennement, comme c'est leur devoir, et le droit surtout de les refuser à ces écoles dans lesquelles il y a péril qu'ils ne boivent le funeste poison de l'impiété" (Encyclique sur la Sagesse chrétienne).

* * *

Les droits de l'Etat

L'Eglise reconnaît à l'Etat les droits qui lui sont propres.

La famille n'a pas tous les moyens nécessaires à l'éducation des enfants. C'est une société imparfaite.

L'Etat, de son côté, a le droit et le devoir de promouvoir le bien commun temporel qui ne peut exister sans un certain degré de culture intellectuelle, morale et physique, et la connaissance des devoirs civiques et nationaux. Il doit donc assurer ce bien commun.

Mais la fonction de l'Etat n'est pas d'absorber la famille ou de s'y substituer. Il doit, au contraire, lui aider, favoriser ses initiatives, compléter son action lorsque celle-ci est insuffisante et n'atteint pas son but. Les immenses ressources dont il dispose, il les emploiera pour subvenir aux besoins de tous; il en usera à l'avantage de ceux-là même dont elles proviennent.

Toutefois, de quelque manière qu'il aide à l'éducation publique et privée, "l'Etat doit respecter les droits innés de l'Eglise et de la famille sur l'éducation chrétienne et observer, en outre, la justice distributive. Est donc injuste et illicite tout monopole de l'éducation et de l'enseignement qui oblige physiquement ou moralement les familles à envoyer leurs enfants dans les écoles de l'Etat, contrairement aux obligations de la conscience chrétienne ou même à leurs légitimes préférences" (Encyclique de Pie XI sur l'Education).

* * *

Conclusion

Il ressort de la doctrine catholique qui repose sur la nature même des choses, que nos maîtres sont les délégués et les représentants de l'Eglise et des parents avant d'être les délégués et les représentants de l'Etat.

Si quelques-uns croient qu'ils n'ont de compte à rendre qu'à l'Etat, à ses inspecteurs et à ses employés supérieurs, ils se trompent grandement; ils ne pensent plus avec l'Eglise.

Ils sont prêts, peut-être inconsciemment encore, à accepter tout ce que l'Etat voudra leur imposer, au mépris des droits des parents et de l'Eglise, en matière d'éducation.

Cette disposition qu'ils manifestent déjà, peut les conduire très loin. . . .

S. P.

En lisant les journaux

L'enseignement religieux dans les écoles

Le Nouvelliste. — Une grande controverse se déroule actuellement aux Etats-Unis autour de l'enseignement religieux dans les écoles publiques.

Ceux qui s'y opposent invoquent surtout la constitution américaine pour soutenir leur thèse. Mais voilà qu'ils se heurtent à une vive opposition des chefs religieux protestants qui se refusent, devant les résultats probablement, à admettre qu'on puisse installer une cloison étanche entre l'enseignement proprement dit et la formation religieuse.

Le secrétaire de l'exécutif du conseil de recherches et d'éducation du Conseil Fédéral des Eglises, le Dr Ernest Johnson, se refuse à admettre que les "Pères Fondateurs" de la république américaine avaient l'intention, en décrétant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, de prôner la guerre à la religion dans toutes les écoles et il affirme que le problème actuel consiste moins dans la nécessité "d'injecter la religion dans le programme scolaire que dans le fait de cesser de l'expulser."

Un autre pasteur en renom. Oswald C. -F. Hoffman, directeur des relations publiques de l'Eglise luthérienne du synode du Missouri, affirme que "nous ne pourrons jamais rétablir le monde à moins d'y remettre Dieu au centre" et il soutient que les législateurs américains, pères de la constitution, "n'eurent jamais l'intention d'ériger un haut mur séparant la religion de l'éducation, mais seulement d'empêcher l'enseignement d'une seule religion dans les écoles publiques subventionnées au moyen de taxes." Il laisse échapper cet aveu significatif: "C'est nous qui avons laissé Dieu en dehors du tableau, et non pas la Constitution qui nous l'a fait exclure."

Quant au professeur B. Kuiper, ancien président du collège Calvin et professeur au séminaire théologique de Westminster de Philadelphie, il affirme que "le salut de l'Amérique réside dans les écoles chrétiennes privées dirigées par les parents" et il accuse "les écoles publiques d'être tombées dans le sécularisme." "La religion, affirme-t-il, ne devrait pas être considérée comme un accessoire de l'éducation mais celle-ci devrait plutôt pénétrer celle-là."

TRIBUNE LIBRE

Contre la vulgarité. . .

Rich Valley, 4 mars 1950

Monsieur le rédacteur,

Encore l'homme et la bête!

M. Etienne Kraft (cette orthographe est peut-être cacographe) ramène avec ses concerts symphoniques un problème qui depuis deux mois me harcèle. Au début, CHFA ne nous offrant que de l'excellence, ce problème n'existait pas.

A en juger par sa diction et par les choix qu'il fait — **Vols de Nuit, Maria Chapdelaine**—M. Kraft possède évidemment une culture, un goût, par quoi notre poste est élevé à plus haut rang qu'avec telles ou telles autres émissions. Cet artiste escompte assurément l'appréciation des auditeurs.

Et si, parmi ces autres émissions, certaines s'embourbent jusque dans la vulgarité, jusque dans la grossièreté, c'est assurément aussi que ceux qui les irradient pensent être agréables au grand public, dont ils ne paraissent pas avoir bien haute opinion.

D'où la question: **où vont les préférences de la majorité?**

* * *

Ce problème, je ne me crois pas très qualifié pour le résoudre.

Un bon écrivain doit se désintéresser des suffrages du commun des hommes. Dès lors qu'il obtient l'universel éloge des élites, il sait que son oeuvre est forte et durera, au service de la meilleure humanité, parce que ce sont les élites, et non les masses, qui font et gardent immortels les Pindare, les Tacite, les Ronsard, comme, en Canada, les Fréchette ou les Lionel Groulx. Mais j'entends bien qu'un poste de radio ne peut demeurer insoucieux des engouements du public autant qu'un écrivain. Toutefois, s'il m'est permis d'apporter une opinion, je serais tenté de croire qu'en général la foule, souvent, préfère au vulgaire le beau et le bon.

Avant CHFA j'écoutais, à divers postes, des programmes élaborés par les grands fabricans de montres: Longines Wittanauer, ou Bell Telephone, Goldshield Coffee, Robert Simpson, etc. comme, à Edmonton même, Merle Muttart, et d'autres encore.

Toutes ces institutions commerciales ont évidemment pour but ventes plus larges et plus larges bénéfices. Il est certain qu'elles ne dépensent pas, depuis des années, les dollars par centaines de mille sans se dûment rendre compte si leurs émissions sont, ou non, écoutées, goûtées, suivies, par le grand public. Et, dans l'hémisphère nord-américain, ce grand public comprend des personnes de toutes races.

Or, à peu près sans exception, ce qu'ils ont présenté, et continuent de présenter, peut être qualifié de bon, de beau, et quelquefois de très grand.

Il me revient aussi à la mémoire qu'en Angleterre, après vaste consultation de l'opinion publique, on découvrit que les amateurs de bonne musique formaient, s'il m'en souvient bien, les trois-quarts de la population.

Alors?

Allons-nous admettre que notre peuple est de race inférieure et souhaite de s'y maintenir?

Assurément des émissions de haute qualité ne peuvent point durer toute la journée et, sans que l'on me presse, je consens qu'il faut à l'esprit humain des divertissements moins éthérés, voire, pour la plupart d'entre nous, beaucoup plus de récréatif que d'instructif. Fort bien! Mais encore faudrait-il que ce récréatif ne soit pas nuisible.

* * *

C'est, je crois, Mgr Béliveau qui disait: "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre!" Or je ne suis pas sûr qu'à CHFA tout le monde en mette. Il en est qui apprennent à nos enfants (tous pénétrés de respect pour la radio comme de plus grands le sont devant l'imprimé) à chanter: J'aurais bien voulu qu'elle me succombe," ou encore: "Dans toutes les places que j'ai passé," charabia qu'on pourrait peut-être prendre pour du "Parisian French" au Texas ou à Toronto, mais j'avais l'espoir qu'à CHFA tous connaîtraient la langue française un peu mieux qu'à Toronto, et qu'on n'irait pas choisir, parmi les cowboys, les pires illettrés.

Une autre chose encore me semble nocive: c'est que, pour personnifier Paris, et par suite la France, cette admirable Fille aînée de l'Eglise, deux fois jetée à terre, piétinée, meurtrie, par deux guerres, les plus terribles qu'ait vues la terre, mais qui malgré les blessures dont elle saigne encore, nourrit quand même de très grandes âmes, des hommes et des femmes dignes de nos plus profonds sentiments de respect, d'admiration, c'est, pour personnifier cette Mater Dolorosa, qu'on mette **en vedette** un pître qui vient se pavaner, se dandiner avec la voix éraillée et les allures d'un ivrogne en goguettes, beuglant fort pour se grandir, emplir la scène, refouler les autres et passer devant tous ceux plus nobles que lui, qui vraiment honorent la France.— Est-il bien utile de l'y aider?

Pour moi, s'il faut une vedette, et s'il faut absolument que cette vedette représente un gamin de Paris, j'aimerais plutôt me ranger au choix de Maurice Lavallée qui souvent, à CKUA, nous jouait "En siflottant". C'est bien le gamin gouailleur, déluré, qui rôde et flâne sur les boulevards, mais lui, du moins, n'a pas l'air ni le ton d'un soulard mal élevé. — Et pourquoi pas La Marseillaise?

* * *

Quoique après tout, si l'on veut nous vraiment divertir, nous donner du haut comique qui fasse rire à gorge déployée, il n'y a pas besoin d'aller fort loin. Recemment **La Survivance** nous a permis de juger qu'un Métis (?) de l'ouest canadien peut, dans l'amusant, laisser à cent milles en arrière tous les Maurice Chevaliers du monde. Je conseillerais qu'on trouve un homme, un pince-sanrire, qui nous relise à CHFA la Tribune libre— la première seulement — de Jean Peau d'ours. Je suis persuadé que le plus austère des presbytériens anglo-saxons, s'il sait notre langue, rirait comme jamais peut-être il n'a ri de sa vie.

Si la verve de Peau d'ours pouvait encore jaillir ainsi, pailletée, emperlée d'autant d'esprit français, voire un tantinet gualois, et que CHFA lui passe de temps e ntemps le micro, il y serait impatiemment attendu.

* * *

Et il semble bien qu'on jouisse à notre poste d'une humeur aussi malicieuse et tolérante que celle de l'Académie Française où plus d'une fois se trouvèrent élus ceux-là mêmes qui s'étaient moqué d'elle.

Quelques-uns, sûrement, parmi son personnel, sont assez intelligents pour comprendre que la critique est semblable à l'éperon qui, s'il épuise un mauvais cheval, excite le coursier de race aux suprêmes efforts. La pire insulte pour CHFA serait que personne n'en parle.

L'âpreté même de certaines attaques est preuve de l'intense intérêt qu'il suscite, comme chez ce gentilhomme dont on raconte qu'amoureux fou de sa jeune femme et très fier de sa beauté, il s'emporta de colère en la voyant arriver, devant lui et un groupe de ses amis, avec trois petites taches de boue sur le visage.

* * *

5 mars 1950

Et voici que, avant de terminer, j'entends maître André Déchène nous dire qu'on sera un peu moins léger à CHFA. (Longue salve d'applaudissements d'un bout à l'autre de la province).

A peu près tous, je crois, nous sommes prêts à concéder que déjà notre poste a plus de bonté, plus de beauté, que tout autre en Alberta. Il travaille à devenir meilleur encore. Est-ce une faute de l'y pousser?

Non. Nous devons toujours demeurer insatisfaits.

Toujours nous aurons le devoir, et le droit de chercher de plus en plus de perfection, et en nous, et en lui. En lui pour que, chaque jour davantage, il nous aide à mieux entendre, au delà et au-dessus de lui, la silencieuse Parole de l'Annonceur éternel.

Georges Bugnet

Gunn R.R.1
Alberta.

A la manière du Goffeur

En parcourant la Survivance
J'ai trouvé, moi le p'tit goffeur,
De très fortes impertinences
Qui m'ont donné des haut-le-coeur.

* * *

Tribune libre, en tes colonnes,
Hélas! il te faut publier
Tous les écrits que l'on te donne,
Même s'ils te font enrager.

* * *

CHFA, tes douces ondes
Voudraient ranimer tous les coeurs
Et distribuer à la ronde,
Aux Canadiens, tant de bonheur!

* * *

Mais. . . Quelle surprise incroyable!
Des commérages sans raison,
Nombreux et vraiment lamentables,
Ont éclos, de toute façon.

* * *

Pauvre chanteur de nos prairies!
Ton français est dit mal taillé,
Tes expressions sont bic nmeurtries. . .
On voudrait te voir empaillé!

* * *

Tes annonceurs n'ont pas encore,
Selon leur dire, appris le tour;
Ni nos collèges vu l'aurore
Luire pour donner un bon cours.

* * *

De sa main, et longue, et terrible,
Le "métis" du nom de Peau d'Ours
A tout chacun passe des gifles;
Sa patte est loin d'être en velours.

* * *

Tante Orize avec ses recettes
Voit critiquer ses petits plats.
Oh! Que d'insultes on te jette!
Pauvre, pauvre CHFA!

* * *

Tels ne voudraient que des programmes
Parlant anglais. . . ou de savon;
Et tels, les délirantes gammes
D'opéra dans toutes maisons.

* * *

Les chansons de la vieille France?
Faut les comprendre et bien penser
D'en plutôt prendre la défense,
Pour les Français chez nous rentrés.

* * *

Pourtant, CHFA, tu cherches
A tout chacun faire plaisir;
Mais, en dépit de tes recherches,
Tu ne peux combler tout désir.

* * *

Ta langue est souvent critiquée;
Mais. . . chaque peuple en connaît deux:
La classique, et celle parlée
Parmi la gent des pauvres gueux.

* * *

L'Eglise ainsi, pour l'esclavage,
Avait choisi le bas latin;
Mais servait le parfait langage
Aux plus instruits des citadins.

* * *

Poste de radio française,
En dépit de ces agresseurs,
Tâche de rester bien à l'aise
Pour servir TOUS tes écouteurs.

* * *

Répand religion et culture,
Science, folklore et journal;
Repousse à jamais l'imposture,
Garde le domaine ancestral!

* * *

Que tant de travaux et d'aumônes
Ne soient gâtés, CHFA!
Je suis goffeur, mais hais les jaunes
Qui te rongent comme des rats.

Un goffeur des champs

Il ne pouvait suivre

Napoléon assistait toujours aux offices avec son livre — comme du reste tout le monde de ce temps-là. Il eût paru aussi étrange d'aller à l'église sans paroissien que d'aller labourer sans charrue, moissonner sans faucille ou à la guerre sans fusil.

Or, un jour qu'il assistait à la messe — ce devait être au camp de Boulogne. — le prêtre qui célébrait se hâtait. Napoléon l'interpella:

— De grâce, Monsieur, lui dit-il, n'allez donc pas si vite, je ne puis pas vous suivre.

TRIBUNE LIBRE

Opinion du lecteur

Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui parait sous cette rubrique.

Un ami de langue anglaise nous écrit

Edmonton, Mars 10, 1950

Editeur, La Survivance.

Un ami des miens dit que dans votre hebdomadaire journal ils écrivent contre Maurice Chevalier. Je suis un qui l'aime.

J'écoute beaucoup à station CHFA. Elle est très bonne. Je fais une motion qu'elle devrait amener M. C. plus souvent. Il est très très bon Parisien. Mais spécialement avec la chanson quand il chante "Comme tout le monde." C'est beaucoup égayant. C'est un mot qu'il use dedans. Mais mon ami dit qu'on n'écrit pas un tel mot. Je soumets que M. C. veut dire que toutes les femmes françaises aiment pas seulement avec le mari.

Je ne suis pas un mari. Ma mère, Anglaise aussi, était toujours très bonne en conduite. Alors je sens beaucoup beaucoup amusant quand M. C. veut dire que les maris français élèvent les enfants d'autres. Et aussi alors que les Français jamais sont sûrs qui est le père. C'est le vrai réputé "ménage à trois" des plus parisiens comiques.

Attendant pour M. C. et pour sa meilleure chanson plus souvent, je reste

Vôtre vraiment

Un ami écoutant de CHFA

* * *

Le gouvernement nous cache quelque chose

Edmonton, le 11 mars 1950

Monsieur le rédacteur,

Je suis à la veille de croire que notre gouvernement provincial a quelque chose à nous cacher. Chaque fois que des députés de l'opposition demandent des renseignements importants, un ministre répond qu'il ne peut rien dire, ça serait contre l'intérêt public, c'est "top secret". Et le président de la Chambre a vite fait de crier "hors d'ordre". Au train où ça marche, on ne pourra plus rien savoir des choses publiques qui nous regardent. Il faudrait écrire sur la bâtisse du Parlement: TOP SECRET.

Prenez par exemple les questions sur les travaux publics et la vente des droits miniers. Les députés de l'opposition méritaient des réponses, même s'ils ne sont pas bien nombreux. Le gouvernement n'a pas voulu leur en donner. On est bien en droit alors de soupçonner quelque chose. Le mal est que l'opposition est trop faible et c'est comme dans les dictatures, on n'est plus capable de savoir au juste ce qui se passe.

Je pense qu'il va falloir un petit changement aux prochaines élections. Les créditistes font mieux d'y voir à temps. Je dis les créditistes, mais les vrais créditistes où sont-ils donc maintenant? Le gouvernement s'en débarrasse, il les jette en dehors du parti et les envoie s'asseoir sur les sièges de l'opposition. Les gros capitalistes ont fait l'invasion de la province, c'est pas mieux que dans Québec et l'Ontario. C'est eux qui empochent les gros dividendes. Ca, personne ne peut le nier. C'a pris du temps, mais on commence à voir clair. Les gros profits des puits d'huile, on sait maintenant où ils vont. Que le gouvernement nous donne des chiffres sur ce que les compagnies empochent et sur ce qui nous reste à nous autres. On pourra faire des comparaisons. Mais il ne voudra pas. C'est TOP SECRET.

Un qui n'attend plus de dividendes

* * *

Le progrès demande de l'effort

Edmonton, Alberta

La Survivance,
Edmonton, Alta.

Monsieur le rédacteur,

Il me semble que la "Tribune Libre" gagne en popularité ce qu'elle perd en logique. Voici qu'on y discute beaucoup, et surtout qu'on y épluche deux lettres (ou épitres) de Jean Peau d'Ours. Le plus singulier de l'affaire, c'est de voir ces braves gens s'attaquer au style et au nom de l'auteur, alors que les idées du Métis souffrent bien peu des attaques mal dirigées.

Ainsi cette jeune Peau D'Tambour qui s'égare en voulant prouver que Jean Peau d'Ours est tout mêlé; le raisonnement (ou résonnement) de Peau D'Tambour apparait basé sur les deux assertions suivantes:

1.—Jean Peau d'Ours admet qu'il est bon d'avoir à CHFA une émission intitulée "Le Thé Dansant."

2.—Jean Peau d'Ours demande, pour une telle émission, de la musique classique ne se prêtant pas à la danse.

Et cette mince Peau D'Tambour ne voit pas que, de ces deux assertions, l'une est gratuite et l'autre contradictoire; elle oublie qu'en attribuant des faussetés aux autres, on se rend responsable des conclusions.

Il y a encore une certaine dame qui fait valoir son opinion. Elle consacre plusieurs lignes à s'étonner du nom de Jean Peau d'Ours, et de son apparence, considérée comme insolite; puis elle termine par une série d'injures personnelles. . . Le Métis devient sauvage, détestable, plein de défauts. Quelle graphologue que celle qui peut reconnaître le caractère d'une personne d'après un texte imprimé!

Ce qui est très intéressant dans chacune des deux lettres, c'est le traité sur le goût. Peau d'Tambour semble croire que toute personne vivante a le droit de combler tous ses désirs; en appliquant son principe on peut arriver à dire que si j'aime entendre un tambour jouant en solo: "Venise et Bretagne", alors CHFA ne doit pas me priver de ce plaisir. Que le goût soit bizarre ou mauvais, peu importe, il faut plaire au goût! De Jean Côté arrive l'opinion non moins cocasse d'après laquelle Jean Peau d'Ours n'a pas le droit de prouver que certanies chansons sont déficientes au point de vue musical et poétique. Pourtant, ce qui importait c'était de réfuter les assertions du Métis, ou bien admettre que certains goûts manquent de culture. On dit que les chansons de "cow-boys", les "reels", le "boogie-woogie", le "jazz", sont d'un ordre très secondaire. . . Ce serait un fait et je n'en serais pas étonné, même si la démonstration technique me dépasse.

Vous admettrez que la radio a un devoir d'éduquer puisqu'il faut admettre que la musique classique, la poésie, ou la simple logique, sont trop élevées pour plusieurs. Je ne crois pas pour cela que les gens doivent se complaire dans leur médiocrité de culture. Le progrès ne s'accomplit pas sans effort, il est si difficile parfois d'admettre qu'on est ignorant. La fierté exclut-elle la volonté de progresser? elle est alors une négation, un refus de la perfection; de vertu qu'elle était, elle devient complaisance pure et simple.

Sincèrement,

Elphège Boulet

Ce 12 mars 1950

* * *

Remède aux programmes qui ne plaisent pas

Fort Saskatchewan,
le 12 mars 1950

La Survivance,
Edmonton.

Monsieur le rédacteur,

Voudriez-vous, s'il vous plaît, me faire une petite place dans votre Tribune Libre pour que, moi aussi, je puisse donner un coup d'épaule (ou de pied) à notre poste de radio.

Pauvre CHFA! Le voici tout nouveau né, et tout le monde s'empresse de vouloir faire son éducation. Du train que ça va, notre journal sera bientôt obligé d'ajouter des feuilles supplémentaires ou nous priver des nouvelles, bien plus intéressantes que les critiques sur la radio française.

Nous voulions un poste de radio français. Nous l'avons obtenu et non sans peine. A la tête de notre poste, nous avons un gérant très compétent, parait-il, ainsi qu'un bon personnel pour le seconder, sans oublier les directeurs de Radio-Edmonton qui sont non moins compétents.

Or, tous ces messieurs ont à coeur, j'en suis certain, de nous servir tout ce qu'il y a de mieux en fait de français et de religion. Par conséquent, si parfois il nous arrive de ne pas goûter certains programmes, pourquoi nous en offusquer? Ce sera mieux à l'avenir, quoique ce soit déjà bien.

J'aimerais bien en dire plus long, mais que je n'ai pas fréquenté d'autres écoles que celle de mon village, mon savoir est très limité.

Tout de même, avant de conclure, permettez-moi, monsieur le rédacteur, de donner un petit avis à certains auditeurs de CHFA.

Si telle chanson ou tel programme ne vous plaît pas, le remède est bien simple; tournez le bouton de votre appareil et clic! tout le monde est satisfait. C'est ce que je fais moi-même.

Bien à vous et merci.

S. M.

Anecdote

On raconte qu'un jour Mozart, encore enfant, donnait un récital à la cour d'Autriche. En descendant un escalier, le jeune prodige perdit l'équilibre. Il allait tomber par terre, quand une jeune archiduchesse se précipita à son secours. Si bien que Mozart se retrouva dans ses bras. Tout surpris de sa chute et émerveillé de la beauté de celle qui le relevait, il s'écria: "C'est elle que je veux pour femme." La cour rit beaucoup de cette remarque spontanée.

Raisons de pratiquer la fierté

Grande Prairie, le 8 mars 1950

La Survivance,
Edmonton.

Monsieur le directeur,

Dans le numéro du 1er mars de la Survivance, Jean Peau d'Ours semblait trouver étrange que les Anglais nous aient laissé la vie après la conquête.

Ce n'est pas faire honneur à nos compatriotes que de les associer aux tyrans de la trempe de Hitler et de Staline. Notre pays a été conquis, mais d'après la loi naturelle qui est au-dessus de toute loi humaine, ce fait ne conférait au vainqueur aucun droit sur nos âmes et nos coeurs. Soutenir le contraire constitue une hérésie pure et simple qui aurait pu, dans le passé, et même de nos jours pourrait encore avoir des effets désastreux sur les destinées de notre groupe ethnique.

Nous avons certes des devoirs envers nos concitoyens de langue anglaise, mais nous avons aussi des droits qu'il serait malheureux de sacrifier sous quelque prétexte que ce soit. Si nos pères avaient eu d'abord le souci de plaire à leurs vainqueurs et, par crainte de les froisser, avaient adopté leurs traditions et leurs habitudes, s'étaient exprimés dans leur langue et avaient négligé de professer la foi catholique, pourrait-on parler aujourd'hui du fait français en Amérique du Nord? S'imagine-t-on ce qui resterait de catholiques au pays?

En tous cas, Jean Peau d'Ours aurait-il aujourd'hui l'occasion de discuter de la valeur d'un poste de radio français en Alberta?

Heureusement, les premiers Canadiens, conscients de la valeur de leur héritage, ont su conserver une attitude fière qui a rendu possible le miracle canadien-français.

N'allons pas maintenant risquer de perdre notre bien en adoptant une mentalité de vaincus. Probablement à force d'avoir été regardés de haut, un trop grand nombre de nos gens ont développé chez eux un complexe d'infériorité vis-à-vis de l'autre race. Un excellent moyen de s'en guérir serait de se rappeler de temps à autre que si notre pays est passé sous la domination étrangère, ce n'est pas tant par la valeur de l'adversaire que par par la force du nombre; que la culture française, tant dans le domaine des arts que des lettres et des sciences, est une des plus riches qui soient; que notre langue n'a certainement rien à envier à l'anglaise pour sa précision, sa clarté et son harmonie; enfin, que le catholicisme, si intimement lié à la survivance française, est la religion de Jésus-Christ. Avec de tels avantages devrait-il y avoir lieu de sentir le besoin de se faire pardonner d'être resté français?

Quant à nos dettes réelles envers nos compatriotes anglo-protestants, voyons ce qu'elles sont. En qualité de citoyens nous avons l'obligation de respecter les droits et la propriété des autres. Et comme catholiques nous devons à nos frères protestants d'abord le bon exemple, une pensée dans nos prières et à l'ocaesion—pourquoi pas?—une leçon de catéchisme.

Merci, monsieur le directeur.

L.-M. Saint-Pierre

* * *

Pour qui nous prend-on?

Edmonton, Mars 10, 1950

La Survivance,
Edmonton.

Monsieur le rédacteur,

Je suis un peu comme le coopérateur qui arrive en retard à l'assemblée annuelle. Il voudrait bien se faire entendre, mais on lui dit que les questions qu'il emporte dans sa poche ont été discutées de long en large, et que c'est fini.

Mais je sais bien que vous m'excuserez et que vous me laisserez dire quelques mots puisque vous laissez la Tribune Libre ouverte à vos lecteurs qui veulent discuter sans "s'engueuler" trop fort.

Les lettres que notre journal a publiées depuis quelques semaines m'ont beaucoup intéressé. Je serais tenté de mettre au premier rang la première de Peau d'Ours qui est d'un comique irrésistible. Le bon y est apprécié à sa valeur, mais le mauvais tourné en ridicule d'une manière qui nous oblige à en rire. Il y a des expressions, comme le dit un lecteur cette semaine, qui ne vous sortent plus de la tête, même si vous voulez les oublier. Si je retourne au musée de Saint-Albert, je ne pourrai m'empêcher d'y chercher le chanteur des Prairies. Et "le charme tout à fait cochon", et "la cote intellectuelle", etc.

La deuxième lettre de Peau d'Ours était sarcastique à plein et il faut la lire jusqu'au bout pour la comprendre. Il nous attrape de la belle façon, je veux dire tous ceux qui se croient bien civilisés, mais qui trouvent du plaisir et qui ont un gros "fun" dans la vulgarité.

Les articles de M. Georges Bugnet sont bien inspirés et bien écrits. Malgré son âge avancé, je vois qu'il a encore du feu et qu'il est encore capable de se battre pour une belle cause. S'il vous envoie d'autres articles, ne manquez pas de les publier. C'est bien pensé, c'est franc et ça vous relève de terre.

Je ne vous parlerai pas des articles signés S. P. Mais vous ne m'empêcherez pas de vous féliciter pour celui qui a paru en première page cette semaine: "Faisons le point". Il est joliment bien tapé pour ceux qui veulent comprendre.

Est-ce qu'on voudrait nous faire taire et tout accepter en silence? Nous ne sommes peut-être pas très civilisés, mais nous savons distinguer entre la cochonnerie de certaines chansons et les bonnes distractions que nous donnent les chansons simplement comiques, gaies et amusantes. Nous ne sommes peut-être pas très civilisés, mais nous pouvons encore distinguer entre ce qu'on met sur la table de famille et ce qu'on donne aux cochons. Et si des gens nous prennent pour des cochons, ils vont s'apercevoir que ça grogne fort des cochons nourris avec du bon grain, et non pas d'eau de vaisselle.

J'ai souscrit pour notre poste de radio et je suis loin de le regretter. Mais ce n'est pas pour y entendre, comms vous le dites, des cris de bêtes sauvages (jazz, boogie-woogie, etc.) et des insultes aux bonnes moeurs (cocu comme tout le monde, etc.). Est-ce qu'on a pensé que Maurice Chevalier traitait nos mères et nos soeurs d'un mot que je ne dirai pas ici en faisant entendre que tous les maris sont trompés? Nos mères et nos soeurs n'ont pas les moeurs des filles de Paris. Qu'on respecte les femmes que nous aimons.

Veuillez accepter, monsieur le directeur, mes saluts respectueux.

Un franc Albertain

Le Canada missionnaire

Le Secrétariat de l'Union Missionnaire du clergé canadien publiait dernièrement des statistiques très précises sur les effectifs missionnaires canadiens à l'étranger. Il y avait, au 1er janvier 1949, un total de 3,133 missionnaires canadiens adonnés au travail apostolique actif, fournis par 64 congrégations. Ce nombre comprenait 955 prêtres, 378 frères et 1800 religieuses répartis en 24 congrégations d'hommes et 40 congrégations féminines. Si nous comparons le nombre total de prêtres canadiens (soit 13,507) au nombre de prêtres canadiens missionnaires, nous trouvons le rapport de 1 à 14. Dès lors, 7 pour cent du clergé canadien se trouvent aux missions.

Sur le tableau comparatif des différentes congrégations missionnaires, les Oblats figurent en premier lieu avec le chiffre de 382 missionnaires (dépassant de près de 160 le chiffre de missionnaires de la congrégation d'hommes qui vient immédiatement après). Le détail du tableau précise: province de l'Est du Canada, 177; province de Saint-Pierre de New-Westminster, 85; province du Manitoba, 52; province de l'Alberta-Saskatchewan, 61; province de Sainte-Marie de Régina, 7.

S.C.N.M.

"Je me souviens"

Visages du Québec



Photographie du Service de Ciné-Photographie
Office Provincial de Publicité Québec.

La Gaspésie n'est pas seulement le coin le plus pittoresque du Québec. Son peuple de laboureurs et de pêcheurs y a conservé à un haut point les traits caractéristiques du peuple de la vieille France. Le terme "survivance française" est en Gaspésie d'une réalité plus frappante que partout ailleurs.

VEGREVILLE

Un ancien de Vegreville vient de disparaître de la scène de ce monde, dans la personne de Arthur Robert, décédé le 6 mars à l'hôpital général de Vegreville, à l'âge de 66 ans. M. Arthur Robert était né à St-Grégoire, comté d'Iberville, P.Q., le 28 juillet 1884. En 1903, il épousait Alphonsina Bienvenu. Le jeune couple émigra dans l'Ouest et vint se fixer à Vegreville en 1909 pour l'exploitation d'une ferme. De leur union naquirent quinze enfants, dont douze sont encore vivants.

Depuis cinq ans, la santé de M. Robert s'étaient profondément altérée, résultat probable d'un fatal accident, à la suite duquel il avait eu une jambe amputée, dans des conditions lamentables qui furent la cause d'atroces souffrances. Vers la fin de février dernier, ses forces semblaient diminuer rapidement. Il fut donc transporté à l'hôpital et placé sous les soins du Dr Aug. Couillard. Mais, hélas!, le mal avait fait son oeuvre et au bout de dix jours le malade expira doucement, entouré des siens et muni des sacrements de l'Eglise.

Les funérailles eurent lieu le 8 mars en l'église de Vegreville, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. Le Rév. P. Burke, curé de la paroisse, fit la levée du corps, chanta la messe et récita au cimetière les dernières prières pour les défunts.

Les porteurs étaient six de ses enfants: Henri, Raymond, Alfred, Louis, Daniel et Arsène, tandis que trois autres: Hervé, Pierre et Robert, conduisaient le deuil.

M. Robert laisse pour pleurer sa perte: son épouse, Mme Alphonsina Robert; trois filels: Alida (Mme Sénécal) de Montréal), Mme Béatrice Cunningham, de Cold Lake, et Loretta, de Vegreville; neuf garçons: Hervé, de Vernon, C. C.; Henri, de Calgary; Arsène, de Vancouver; Raymond de Vegreville; Louis, de Vernon, C.C.: Alfrade, La Corey; Pierre, de Revelstock, C.C.; Daniel, de Field, C.C.: et Robert, de Vegreville.

Les offrandes de messes furent particulièrement abondantes et constituent la plus belle preuve de l'estime que l'on avait pour la personne de M. Robert.

A Mme Alphonsina Robert et à tous les membres de la famille en deuil nous offrons nos sincères condoléances et l'assurance de nos prières pour le repos de l'âme du cher disparu.

* * *

Le 27 février avait lieu l'élection de deux membres du conseil municipal de Vegreville. M. Jos. Dubuc fut élu pour un deuxième terme par 365 voix, tandis que M. J. Kuzyk obtint 408 voix. Le nombre des électeurs était de 724, chacun ayant droit de voter pour deux candidats. Le maire de Vegreville est M. McClure; les conseillers sont. MM. Wade, Musyka, Michel Jenko. M. Torpy. Jos. Dubuc et J. Kusyk.

Condoléances

Nous apprenons, par la Survivance du 8 mars, le décès de Mme Octave Houle à l'âge de 95 ans. Comme nous avons connu cette brave et pieuse personne pendant de longues années à Lamoureux, qu'il nous soit permis d'offrir nos profondes condoléances à tous les enfants et membres de la famille résidant à Lamoureux, Westlock et McLennan. A tous nous adressons l'expression de nos regrets et l'assurance de nos prières.

Abbé J.-H. Garnier
et Mlle Claire Garnier

GIROUXVILLE

Est née à M. et Mme Cyprien Albert, une deuxième fille baptisée sous les noms de Marie-Jeanne-Anne. M. et Mme André Labrie étaient dans les honneurs.

Les Chevaliers de Colomb se sont réunis à la salle paroissiale dimanche soir, le 5 mars. C'est un mystère sur ce qui s'est dit et fait. Ce qui doit nous rassurer, cependant, c'est que le Père curé était là. . .

MM. Louis et Philippe Lavoie ont fait un voyage à Edmonton. M. et Mme Joseph Tremblay sont allés du côté de Spirit River.

Mme Joseph Audette est à l'hôpital. Il est question qu'elle aille à Edmonton.

La famille Rabbi et M. de Bézier ont fait un voyage à High Prairie.

L'ouverture officielle du café Pigeon, dans l'ancien presbytère, a eu lieue ces jours derniers. Nous souhaitons bonne chance aux propriétaires.

M. Joseph Marceau a vendu sa maison à M. Bourgeois.

M. Bréland et son fils, de Saint-Vincent, sont en visite parmi nous.

Le 12 mars dernier, M. et Mme Aimé Bédard se rendaient à Joussard visiter des parents.

Dimanche soir, le 12 mars, à peu près cent personnes se réunirent à la salle paroissiale pour une discussion intéressante sur la coopération. Suivit ensuite des vues animées en français.

Il y eut, lundi soir, une réunion pour les jeunes filles. Nos conférencières furent: Mme A. Piché, Mme Dupuis, de McLennan; Mmes P. Sicotte et A. Lauzé, de Falher; Mlle Connolly, de Grande Prairie. Il s'agit d'orienter les jeunes filles dans la vie. Cette fois-ci, nous avons discuté la mode.

M. Jos. Rémillard est de retour de Vancouver. Le R.P. Richer est revenu de Montréal.

M. et Mme Clément Cloutier et Mlle Irène Bessette sont allés à Picardville. M. et Mme Albert Tremblay, M. et Mme Henri Bessette, ainsi que Mme Didier Gérard ont fait un voyage en automobile à Edmonton.

Mlle Alma Chabot a passé une semaine chez sa soeur, Mme Didier Gérard.

Mlle Thérèse Audette est de retour de Dawson Creek. Mlles Gertrude et Gabrielle Rémillard sont allées travailler à Grande Prairie.

L'automobile de M. Léon Dumont a été sérieusement endommagé dans un accident.

Les travailleurs de l'Imperial Oil sont revenus reprendre le travail qu'ils n'avaient pas terminé l'an dernier.

BONNYVILLE

Votre correspondant est à même de recommencer ses nouvelles après une vilaine grippe de deux semaines qui l'a laissé pas mal faible.

* * *

La semaine dernière eut lieu d'intéressantes élections. Il s'agissait de remplacer 2 conseillers de la ville, et 3 candidats se présentaient. Le résultat de l'élection a été le suivant: M. Jules Vallée, 197 votes; M. Elphège Ouimet, 192; M. B.-J. Dessureau fut défait ayant cependant reçu 158 votes.

Bon succès à tous nos conseillers de la ville.

Mme Ovila Ouellette, grand'mère de Mme Antonin Ouimet, est allée à l'hôpital St-Louis pour traitements.

Mlle Bertha Ouimet nous est revenue de l'hôpital et est en très bonne voie de guérison.

M. Elphège Ouimet remercie ceux qui lui ont donné leur support pour le faire réélire comme conseiller de la ville.

Une belle assemblée de l'A.T.A. eut lieu dans l'auditorium de l'école. Une foule nombreuse de parents vinrent rencontrer les maitres et maitresses de leurs enfants. Il y eut une entente extraordinaire entre le foyer et l'école. La discussion porta sur les devoirs faits à la maison. Une résolution fut adoptée par les parents demandant aux instituteurs et institutrices de modérer les activités hors de l'école et d'exiger un peu plus d'étude des enfants qui en ont le plus besoin. Après ces discussions, les professeurs se rendirent à leur classe respective et les parents allèrent causer avec les professeurs de leurs enfants. Cette assemblée fut remarquable par la belle entente et la coopération! A quand notre prochaine réunion?

M. J.-H. Lirette a obtenu le 1er prix du concours de la Survivance. Un joli grand cadre représentant Jésus pleurant sur Jérusalem. Le cadeau est arrivé directement par express d'Edmonton.

Merci aux intéressés.

Fort Saskatchewan

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mmes S. Mariacci et C. Rocque qui sont à l'hôpital général d'Edmonton. Mme S. Mariacci a subi une opération et Mme C. Rocque y suit des traitements. Bon courage, chères amies!

* * *

Mlle Agathe Weisegerber est en vacances chez ses parents.

* * *

M. Nick Bitz a pris un emploi à l'hôpital général d'Edmonton. Sa famille déménagera aussitôt qu'elle trouvera un logement.

* * *

Dimanche matin, le 5 mars, un feu d'origine indéterminée détruisit complètement la boutique de notre cordonnier, M. A. Cyncar. M. Cyncar, sa femme et son fils eurent juste le temps de se sauver. Tout ce qu'on sauva fut un moulin à laver et un moulin à coudre.

* * *

Amis! n'oubliez pas la vente de pâtisseries organisée par les dames d'autel, samedi le 18 mars.

MORINVILLE

Il se peut que quelques personnes mal renseignées soient sous l'impression que la question des salaires des institutrices règle le choix que les supérieures font des religieuses pour diverses écoles. Rien n'est plus faux, et il faudrait être mal intentionné pour faire circuler une telle histoire.

(Communiqué)

SAINT-VINCENT

Mme Théophile Rocheleau est de retour chez elle. Nous lui souhaitons une heureuse convalescence.

M. Samson, de la province de Québec, est ici à compléter notre vanneuse coopérative. Cette machine nettoie parfaitement le grain et à une grande vitesse. Il invite tous nos voisins à venir la voir fonctionner.

Dans la continuation du concours de cartes pour le carême, les prix ont été remportés dimanche dernier par Mmes Maurice Hébert et Angèle Girard et Mlle Louise Michaud; et MM. Paul Brousseau, Philippe Hébert et Paul Piquette. Il y avait grand entrain.

Mme W. Irwin est en promenade chez ses parents, M. et Mme Louis Mercier.

Mme Emile St-Arnault a reçu sa parenté de Lafond.

Noza Lantour

SPIRIT-RIVER

M. Josephus Labrosse, employé de l'hôpital Sainte-Croix, nous est arrivé de Marcelin, Sask., le 8 au matin après quinze jours de vacances. Au retour, il est allé saluer nos paroissiens, les familles de Denis Goulet et d'Odilon Roy qui passent l'hiver à Edmonton. Les nouvelles qu'il nous rapporte sont bonnes. Nous sommes heureux de le revoir.

Samedi le 11, M. Herman Boisvert nous arrivait d'Edmonton; il venait retrouver sa famille après une assez longue absence. Après la grand'messe, il a pu saluer le plus grand nombre des paroissiens.

* * *

Samedi le 11, M. Camille Dufour a été victime d'un accident qui aurait pû lui coûter la vie. Il était allé au bois pour couper quelques arbres en compagnie de son fils Amédée. Le dernier arbre qu'il coupa, en tombant, faillit le renverser car une des branches le frappa sur l'épaule gauche et le jeta à terre. Amédé le releva. Ils chargèrent leur voyage, mais rendus à la maison, Camille s'aperçut que l'épaule lui faisait mal; Amédée devint garde-malade et le frictionna avec de l'absorbine; Camille reste un peu fripé de cet accident.

* * *

Le 12, Mme Eva Roy, en compagnie de Germaine Hurtubise, Roméo Labrecque et Roger Dion allèrent entendre la grand'messe à Dewson Creek et y visiter leurs parents et amis. Ils ont trouvé les chemins glissants. Ils nous revinrent vers les une heure du matin, le 13.

* * *

Victor Labrecque vient de recevoir un violon de Vancouver. Quoique petit, Victor va pouvoir faire du bruit et amuser ses frères et soeurs; un jeu de plus dans la maison de Joseph Labrecque.

Le Canadien National a été le premier chemin de fer à utiliser les locomotives Diesel électriques en Amérique du Nord.

FORT KENT

Monsieur le curé est revenu assez bien portant après un séjour à l'hôpital St-Louis.

Dimanche, le 26 février, les élèves des grades I, II, III, et IV nous régalèrent d'un joli programme. C'est à qui ferait le mieux. Chacun a rempli son petit rôle à la perfection, en chants et en musique. La soirée avait débuté par une partie de bingo. Tous les chanceux furent très satisfaits des beaux objets donnés à cette occasion.

Pour le 19, en la fête de notre saint patron, parait-il qu'on nous réserve une surprise qui sera donnée par les pionniers. Espérons que d'autres viendront les encourager.

* * *

Martin Boutet, qui suit un cours de menuiserie à Calgary, est venu dans nos parages. Il comptait retourner immédiatement là-bas.

M. et Mme Archie Ducharme, accompagnés de leur fille, Mme Edwin Collins et son bébé, se sont rendus à Edmonton visiter leur fils Omer. On nous rapporta que nos pauvres affligés nous reviendront sous peu tout à fait guéris.

M. Thuribe Bouchard est revenu de la ville et depuis, dit-on, il mord à belles dents.

Mme Maxime Levasseur a fait un séjour à l'hôpital pour une légère opération.

M. René Collins a failli être victime d'une incendie lorsque le feu prit dans son garage qui contenait installation électrique, auto et tracteur. Il fut assez chanceux de sauver ce mobilier, mais les batteries, outils et autres articles brûlèrent avec la bâtisse.

Mlle Willie Levasseur qui a subi une opération grave à l'hôpital Général d'Edmonton, est revenue dans sa famille, en bonne voie de guérison.

Mlle Thérèse Duchêne, de la Corey, est employée au bureau de poste depuis quelques jours.

Mme Bourbeau est partie en ville visiter son fils Robert à l'hôpital.

N'oublions pas que nous sommes dans le saint temps du carême. A nous de faire quelques mortifications en union avec notre Saint-Père afin que cette année soit vraiment une Année Sainte.

La pauvreté ne semble pas s'introduire dans notre coin puisque nous y comptons un autre beau char 1950, marque Pontiac. C'est notre compatriote, Paul Comiré, qui en est le possesseur. Nous lui offrons nos félicitations.

Prudence

— Vous n'êtes pas honteux, un homme fort et bien portant comme vous, de demander de l'argent?

— Si, Madame, mais j'ai une fois attrapé un an de prison pour en avoir pris sans le demander.

Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"
Bons repas de famille. Cordialité et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

Dictionnaire Larousse élémentaire, 1120 pages, $1.90. Cours d'éducation physique, illustré, $2.50. Formulaire mathématique, mesures métriques, canadiennes, américaines, le plus complet des formulaires canadiens, $2.50. Manuel d'agriculture, abondamment illustré, relié, $1.50. **Frères Maristes, Iberville, Québec.**

A vendre, belle couvertures de laine blanche avec tête arc-en-ciel brossé, pure laine, à $9.00, grandeur 72x90. Autre couverture même grandeur non brossée à $7.50. Couvertures pour auto: rouge-vin, carreautées rouge et noir, bleu et noir, brun clair avec brun foncé, à $6.00 Couvertures de lit, 2e qualité: rose, bleu, vert, mauve, rouge vin, à $6.00. Laine à tricoter blanche et grise 2 et 3 plis à $1.35 la livre. Bas pour hommes, même qualité, à $1.00 la paire; bas de toilette pour hommes, en laine commerciale, garantie irrétrécissable et antimite, long, à patron, à $2.50; unis à $2.25 la paire, transport à nos frais. S'adresser à: Manufacture de lainages, Jos. Plante, La Sarre,

STENOGRAPHE DEMANDEE
On demande une sténographe bilingue. Position permanente. S'adresser à la Cie F. J. Tonkin Ltée, 11219 avenue Jasper, Edmonton, Alberta.

MAISON A VENDRE
Maison à vendre avec deux lots de 100 pieds de front par 150 pieds de long, sur une cour bien située dans le village de Legal, Alberta. S'adresser à Stanislas Nadeau, Legal, Alberta.

TRACTEUR A VENDRE
Tracteur Cockshutt 70, année 1945. En très bon état. Muni d'un "power take-off", d'un démarreur et de lumières. Prix: $1,100.00. S'adresser à S. Mariacci, Fort Saskatchewan, Alberta.

Pour vos tracteurs et ligne complète de machines Case, Ferguson et Field-Marshall (tracteur Diesel), voyez le Garage de Girouxville. Nous avons machines et réparations en stock. Paul Bourgeois, propriétaire.

MAISON A VENDRE
Maison dans le village de Legal appartenant à M. Baloche. Pour tous renseignements voyez ou écrivez à M. Philippe Arthur Proulx, Legal, Alberta.

TRACTEUR A VENDRE
Tracteur comme neuf, John Deere modèle 16 avec le système hydraulique et muni d'un "power take-off", poulie, démarreur et lumière, complet avec une charrue à deux oreilles et un cultivateur. Prix: $1500.00. S'adresser à E. Nicolet, Falher, Alberta.

TRAVAIL DEMANDE
Charpentier désire ouvrage pour tout genre de construction, spécialement maisons et aussi peinture. Par contrat ou autrement. Adressez-vous à boîte postale 42, Gravelbourg, Sask.

TRACTEUR A VENDRE
Tracteur John Deere 1949, comme neuf; sur caoutchouc; démarreur, lumières. Prix: $2400.00. S'adresser à M. Mariacci, Fort Saskatchewan. Tél. 2715.

TERRE A VENDRE
Quart S.E., Section 34, Tp. 60, Rge 10. 3 milles de Mallaig. 62 acres en culture. 15 acres nettoyés prêts à casser et 15 acres avec branches coupées par un "Bulldozer". Prix $3000.00 comptant. Raison de vente: mauvaise santé. S'adresser à M. Zénon Charbonneau, Mallaig, Alberta.

Gagnez de l'argent à domicile, à temps complet ou partiel. Apprenez à faire des bonbons à la maison. Gagnez en apprenant. Premier outillage fourni gratuitement. Cours par correspondance. **Institut National de Confiserie Enrg., bureau de poste Delorimier, case 152, Montréal.**

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez: COURS MODERNES PRATIQUES ENRG. Casier 5, Saint-Hyacinthe, Qué.

MAILLARDVILLE

Notre-Dame de Fatima

Dimanche, le 26 février, nous prenions part à une intéressante soirée dans la salle de notre école. Vivante partie de cartes, assaisonnée de musique et de chant, et gaiété de l'assistance. Trois de nos artistes bien connus sont au programme. Le tirage de jolis cadeaux éveilla l'attention de tous. Une magnifique lampe de salon fut gagnée par Mons. Léo Doucette. Vint ensuite un joli programme de vues animées qui soutint l'intérêt jusqu'à la fin. Un goûter succulent termina la soirée. Si la veillée fut intéressante, nous pouvons en donner le crédit aux familles de MM. Francis Poulin, Stanislaus Parent, Lucien Rougeau, Joseph Rail, René Simard, etc. Le Père curé félicita et remercia les dévoués organisateurs et leurs collaborateurs.

Dimanche le 5 mars, les dames de la C.W.L., toujours actives dans leurs oeuvres de bienfaisance, organisent une partie de cartes dans le presbytère. Un beau groupe a répondu à l'appel et n'a pas regretté la soirée. Au tirage des prix, un riche couvre-pieds, fut gagné par Mme J.-B. Beaulieu. Un délicieux goûter fut servi et tous jouirent d'un agréable esprit de famille. Chacun se dit bonsoir au son de l'accordéon du Père chaplain.

Jeudi le 2 mars, les élèves de l'école renouvellent leur concert à l'occasion du passage de la Mère Provinciale des Soeurs de l'Enfant-Jésus.

Mons. Oscar Marsolais, est hospitalisé et son état devient très inquiétant. La paroisse fait actuellement une neuvaine pour son recouvrement. Espérons que la Providence nous le conservera.

N.-D. de Lourdes

Les travaux de notre école supérieure sont enfin commencés malgré les difficultés sans nombre que nous avons dû vaincre. Notre rêve sera bientôt une réalité. Nous nous mettons tous sous la protection de Notre-Dame de Lourdes, notre patronne, afin qu'elle veille sur tous ceux qui travailleront à la construction. Qu'elle les préserve surtout contre les accidents graves qui pourraient venir assombrir notre zèle à la tâche.

Nous lui demandons aussi qu'elle inspire aux bonnes âmes charitables non seulement de Notre-Dame de Lourdes, mais de tous les catholiques du Canada, de nous venir en aide, puisque tout secours pécuniaire nous est refusé de la part de nos gouvernants. Sans vouloir trop nous plaindre, nous sentons le fardeau un peu lourd sur nos épaules qui sont déjà assez surchargées. Donc, avec l'aide de Dieu qui ne nous abandonnera pas dans une si noble cause, nous sommes assurés d'un succès complet.

Nous remercions très sincèrement M. Alyre Faucher de sa généreuse offrande.

* * *

Est née à M. et Mme Thomas Therrien (Marie Aurore Emond), une petite fille baptisée sous les noms de Marie-Anne. Les parrain et marraine furent M. et Mme Henri Filiatrault.

M. et Mme Rosaire Poirier (Néomi Bédard) sont les heureux parents d'une petite fille, née le 17 février et baptisée sous les noms de Linda Angéline Anna. M. et Mme Amable Braconnier furent les parain et marraine.

Le 15 février dernier, M. et Mme Jos Amero (Jessie Dobbie) annonçait la venue d'une petite fille, Mary Arlene Linda. Les parrain et marraine furent M. et Mme Daniel Amero.

Est née à M. et Mme P. Emile Beaulier (Mary Flossy), une petite fille, Marie Lucia. M. Victor Follier et Mlle Lina Beaulieu agissaient comme parrain et marraine.

Dernièrement, M. Jacques Gagnon, ingénieur dans l'armée canadienne, était en visite chez ses parents, M. et Mme W. Marenger.

M. Edouard Parent avait le bonheur de recevoir la visite de son frère, le Fr. Joseph Desrosiers, de la maison des Clercs St-Viateur, de St-Joseph d'Otterbourne, Manitoba. Il a aussi visité les familles Emmanuel Parent et Lucien Racine.

SAINT-JOACHIM

La réunion mensuelle de la Congrégation des Dames de Ste-Anne aura lieu le 22 mars. Le Rév. Père Jean Patoine, directeur de ces dames, donnera une courte causerie. Il y aura aussi une boîte à questions. Vous pouvez préparer les questions que vous voulez poser et les déposer dans la boîte. Ce sera très intéressant. Venez en grand nombre!



Anniversaire de M. l'abbé Normandeau

M. l'abbé J.-A. Normandeau fête aujourd'hui, le 15 mars, son soixante-seizième anniversaire de naissance.

Longtemps curé et missionnaire colonisateur, ce pionnier de l'Ouest canadien est maintenant retiré à l'hôpital St-Joseph d'Edmonton. Il n'en continue pas moins à s'intéresser par la plume, par la parole et même par les voyages, aux causes qui lui tiennent tant à coeur.

C'est lui-même que vous entendez tous les soirs, à la radio, à l'heure des malades. Plusieurs fois aussi, il a accepté de commenter les mystères à nos programmes du chapelet récité avec une de nos belles familles canadiennes françaises. Samedi prochain, il retracera la dévotion à saint-Joseph au Canada.

A l'occasion de son anniversaire de naissance, nous nous joignons aux nombreux parents et amis du curé de "Partoutville" pour lui souhaiter de continuer encore longtemps ses activités religieuses et nationales en Alberta.

La revue "Message de l'Immaculée" est particulièrement heureuse d'offrir au jubilaire ses félicitations et ses voeux.

Ayez à votre disposition un mouchoir quand vous toussez, éternuez ou crachez. Cela contribuera beaucoup à enrayer la dissémination de la maladie, parce que de nombreuses infections se transmettent par la bouche et par le nez.

* * *

En 1850, il n'y avait que 55 milles de voie de chemin de fer au Canada. Ces quelques milles ont été amalgamés au réseau Candien National qui compte maintenant plus de 24,000 milles de voie servant les dix provinces canadiennes et 11 Etats des Etats-Unis.

PARLERIE

C'est vrai, je l'ai lu dans le journal!

Combien de fois ai-je entendu cette phrase dans la bouche d'un interlocuteur. Qu'il s'agisse d'un fait divers ou d'une nouvelle importante, la crédibilité d'un journal est rarement mise en doute, du moins en ce qui concerne les nouvelles publiées par les journaux.

Par contre, lorsqu'on aborde le chapitre des pages éditoriales, le lecteur en général ne considère plus l'article sous le même angle. Il peut diverger d'opinion avec l'éditorialiste ou encore, s'il n'a pas d'opinion émise selon que les arguments apportés lui semblent justes et suffisants.

Si les journaux se sont acquis avec les années une excellente réputation de probité dans leurs pages de nouvelles, c'est sans doute dû en grande partie à la compétition qui existe entre eux. Quel journal risquerait de publier une nouvelle erronée ou faussée sachant fort bien que le lendemain ses compétiteurs peuvent le contredire et l'amener ainsi à rectifier les faits au profit de ses lecteurs.

Je crois que c'est justement cette compétition entre les journaux— si décriée dans certains milieux— qui a permis aux journaux d'en arriver aujourd'hui à posséder la belle réputation qu'ils ont. Cette compétition — qui est un des éléments essentiels de l'entreprise privée vigoureuse — a donc réussi ce qui n'aurait probablement pu être obtenu autrement, la protection d'un droit précieux de l'homme, celui de connaître la vérité.

Tout dernièrement encore, le Saint-Père dans un message de l'Année sainte a loué le rôle joué par les journaux. Il n'y a pas de doute que le Pape voulait référer non seulement au rôle d'information, mais aussi au rôle plus délicat de formation de l'opinion par les journaux.

A ce sujet, je me rappelerai toujours une parole de Voltaire: "Je n'approuve pas ce que vous dîtes; mais je défendrai jusqu'à la mort votre droit de le dire."

Cette phrase célèbre a donné lieu à de nombreux débats. On avance entre autres choses que si la liberté de parole existe, nous n'avons pas le droit de dire n'importe quoi. Ainsi, nous n'avons pas le droit de prononcer des paroles sciemment erronées, de proférer des blasphèmes, des paroles obscènes ou séditieuses. Les lois criminelles d'un pays démocratique couvrent ordinairement cet aspect de la question puisqu'il y va de la morale et du bien public.

Pourtant, certains démagogues voudraient limiter encore plus la liberté de la presse, museler les journaux. Si au premier abord les arguments qu'ils donnent peuvent sembler solides, il ne faut pas oublier qu'une seule opinion, celle de l'Etat. Il faudrait donc croire que par le fait même toute la population de ce pays n'a pas d'autre opinion. La presse soviétique n'ayant pas de compétition peut également à volonter fausser les faits ou même les supprimer entièrement. Pourquoi s'étonner alors si les Russes craignant tant les "gros méchants loups": l'Oncle Sam et le "dictateur blanc" de Rome?

A. Saunier

Lisez et faites lire la Survivance

Rapport financier de la caisse populaire de la paroisse Saint-Vincent

RECETTES:		DEBOURSES:	
Parts	$ 2,556.45	Parts	$ 46.01
Dépôts	3,738.08	Dépôts	7,940.83
Prêts	8,651.86	Prêts	8,185.00
Intérêts sur prêts	513.00	Dividendes	147,05
Honoraires d'admission	.50	Frais de bureau	21.00
En caisse au début de l'année	2,984.95	Honoraire	100.00
		Frais de banque	2.56
		Avoir en fin d'année	2,002.39
TOTAL	$18,444.84	TOTAL	$18,444.84

PROFITS ET PERTES DE L'ANNEE

DEPENSES:		REVENUS:	
Frais de bureau	$ 1.00	Intérêts sur prêts	$ 513.00
Autres dépenses	10.00		
Surplus	502.00	TOTAL	513.00
TOTAL	513.00		

BALANCEMENT DES COMPTES

ACTIF:	1949		1948
Prêts	$12,346.14	Prêts	$12,813.00
Fonds de construction	45.00	Fonds de construction	45.00
En caisse	2,002.39	En caisse	2,984.95
TOTAL	$14,393.53	TOTAL	$15,842.95

PASSIF:	1949		1948
Parts	$ 7,628.62	Parts	$ 5,118.18
Dépôts	5,934.44	Dépôts	10,137.19
Fonds de réserve	386.97	Fonds de réserve	213.32
Gains non partagés	443.50	Gains non partagés	374.26
TOTAL	$14,393.53	TOTAL	$15,842.95

Membres: 133; dépositaires: 23; emprunteurs: 28.

ST - VINCENT

Né le 22 février, le fils de M. et Mme Alphonse Brousseau a été baptisé le 5 mars sous le nom de Joseph-André-Claude. M. et Mme André Brousseau, grands-parents de l'enfant, ont été dans les honneurs.

Notre premier mois d'essai au dortoir scolaire paroissial a donné des résultats bien consolants. Trente pensionnaires, et tout le monde est content; enfants, parents, surveillantes. Le coût de revient par enfant a été minime. Le progrès dans les classes se fait déjà sentir.

Nous avons des bonnes nouvelles de nos malades. Mme Alida Dubois espère revenir chez elle après Pâques; Mme Théophile Rocheleau revient chez elle cette semaine; Mme Edmond Roberge est de retour dans sa famille; Mme Joseph Brochu peut maintenir sortir.

A date nous n'avons eu aucun cas de rougeole ou de scarlatine dans notre district scolaire.

A l'assemblée générale de la caisse populaire, la semaine dernière les élections des officiers ont amené les changements suivants: directeurs: M. Roland St-Arnault remplace M. Ovide Brousseau; M. Raoul Laberge est remplacé par M. Edouard Mercier; M. Alexandre Mahé est réélu.

Commission de crédit: M. Roméo Champagne est réélu.

Comité de surveillance: M. Aurèle Leclair remplace M. Alphonse Brousseau.

Gagnants au concours quadragésimal de cartes: Dames: Madeleine Michaud, Joseph Gratton, Juliette Parenteau; Messieurs: Philippe Hébert, Adélard Michaud, Paul Brousseau.

Nopa Rages

Poison dangereux

Parce que les tubes d'éclairage fluorescent sont recouverts à l'intérieur d'une substance contenant du berryllium, un poison dangereux, il faut être prudent en réparant un tube brisé ou brûlé. La poussière d'un tube brisé ou des morceaux de vitres éclatées peuvent déterminer un empoisonnement.

LEGAL

Nous vous rappelons de nouveau que notre C.Y.O. se prépare avec intérêt et enthousiasme à présenter le plus parfaitement possible une comédie, dimanche prochain le 19 mars, fête de saint Joseph. Nous vous disons d'avance que Mgr Emile Tessier, ancien curé de Legal, a accepté d'y assister et même de présider la soirée. Grâce à la bienveillante premission des commissaires d'école, une représentation spéciale sera offerte aux enfants d'école vendredi après-midi, à 2 heures. Les billets réservés sont en vente au cours de la semaine pour la représentation de dimanche prochain. Mlle Elza Montpetit est à votre service pour la vente de ces billets.

* * *

Dimanche, le 12 mars, a eu lieu à Morinville une assemblée conjointe des chapelains, présidents et secrétaires des C.Y.O. des six paroisses du doyenné de Morinville, c'est-à-dire Morinville, Legal, St-Albert, Mearns, Villeneuve et Rivière-qui-Barre. Les activités possibles pour l'année présente ont été discutées. Un comité a été formé, comprenant le président de chaque C.Y.O. paroissial. M. Albert Ouellette a été élu président de ce comité et Mlle Chevalier, secrétaire.

* * *

Au nom de la famille Bernard Théroux, nous voulons remercier ici sincèrement le Conseil des Chevaliers de Colomb qui a organisé une quête en faveur de M. Bernard Théroux dont la maison a été considérablement endommagée par l'incendie au cours de la semaine dernière. Nous remercions de même tous ceux et celles qui ont généreusement répondu à cette belle oeuvre de charité.

* * *

Nous voulons aussi offrir nos félicitations à M. et Mme Robert Montpetit, heureux parents d'une petite fille bantisée sous les noms de Judith, Irène, Marie.

Deux de nos malades sont revenus chez eux en fin de semaine. Ce sont M. Alfred Paquette et Mlle Jeannette Provost. Cette dernière reprendra sa classe ordinaire lundi matin. Sont encore à l'hôpital, M. Jos. Vaugeois et Mme Arthur Bergevin.

Un film a été présenté vendredi passé à la salle paroissiale. La soirée avait été organisée par l'association de parents et maitres. Les porfits de la soirée aideront à défrayer les dépenses du projecteurs.

Nous avons appris aussi récemment que l'hôtel local a changé de propriétaire. Le nouveau propriétaire est M. Frank Covack. Nous lui souhaitons la bienvenue. M. Gadoury, son prédécesseur, nous a quittés au cours de la semaine dernière pour la ville d'Edmonton où il se trouvera certainement un autre métier convenable. Nous lui souhaitons bonne chance.



Mgr E. Tessier, P.D., que ses anciens paroissiens de Legal fêteront dimanche prochain, le 19 mars, à 8h.30 du soir. A cette occasion, les jeunes du C.Y.O. interpréteront une comédie dramatique sous la direction de l'abbé René-M. Jacob. M. L. Lorieau exécutera une de ses belles chansons. Deux chansons de circonstance seront rendues par un groupe de tout-petits et par un groupe du C.Y.O. La soirée promet d'être des plus intéressantes. Tous les amis des paroisses avoisinantes sont invités à cette fête de famille.

PICARDVILLE

Répondant à l'invitation de notre curé, le R.P. Berthold, accompagné de M. Normandeau, d'Edmonton, est venu nous entretenir de l'A.C.F.A.. Au sermon à la grand'mese, le Père Berthold prit pour texte de son allocution les paroles de notre délégué apostolique: "Canadiens français, vous avez le droit et le devoir de conserver votre héritage français et de le répandre." Pour cela il faut nous grouper et former des organisations selon les différents besoins qui s'imposent. Aujourd'hui, c'est l'A.C.F.A. qui, pour fonctionner, sollicite notre contribution. Après la messe M. Normandeau nous entretenait, à son tour, assez longuement.

La contribution se fit au sortir de l'église. Nul doute que les nôtres étaient heureux de faire leur part. Le Père Barbeau remercia nos dévoués visiteurs.

La grande assemblée scolaire annuelle a eu lieue le 25 février à l'école Ste-Bernadette. L'assistance était plus nombreuse cette année que par le passé. Tous ont été surpris et heureux de connaître le bon état financier de la commission scolaire. Aussi l'on projette d'achever l'école actuelle à l'été et de construire une nouvelle haute école séparée à côté de celle de Ste-Bernadette. Il y eut élection d'un nouveau commissaire pour remplacer M. Cyrille Victor sortant de charge. C'est M. Lorenzo Provost, marchand, qui a été élu.

Cette semaine, M. Curlet est à faire transporter à Westlock, la maison de M. Hamel, qu'il a acheté dernièrement.

Problème

—Il était bon, ton problème? demande un père à son fils, à sa rentrée de l'école.

—Non, papa, tu as eu zéro.

Valeur des terres agricoles

La valeur moyennes des terres occupées au Canada en 1949 est de $40 par acre. C'est là une augmentation de 2.6 p. 100 seulement sur la valeur de 1948, mais une augmentation de 66.7 p. 100 sur la moyenne de la période de 1935 à 1939. Cependant, le rythme d'augmentation à l'heure actuelle est le plus faible depuis 1945 et il peut indiquer le début d'uné stabilisation d'après-guerre de la valeur des terres dans la plupart des provinces.

La moyenne pour tout le Canada est déterminée en pondérant les moyennes provinciales par l'étendue des terres agricoles occupées dans chaque province selon les chiffres du dernier recensement. La tendance vers la hausse de la valeur des terres agricoles comparativement à l'avant-guerre reflète, en partie du moins, les changements relatifs survenus dans le niveau des prix des produits agricoles et des denrées achetées par les cultivateurs. L'indice calculé par le Bureau des prix sur la ferme des produits agricoles pour 1949 est de 151 p. 100 supérieur à celui de 1935-1939, tandis que pour la même année l'indice des prix cultivateurs, y compris le coût de la vie, accuse une avance de 90 p. 100 sur 1935-des denrées et services utilisés par les 1939.

Toutes les provinces, sauf la Saskatchewan et le Québec, accusent des augmentations de la valeur des terres agricoles comparativement à 1948, les plus considérables étant survenues en Colombie-Britannique et en Ontario. La valeur moyenne des terres, agricoles demeure la même en Saskatchewan, tandis qu'elle diminue dans le Québec.

Les éditeurs de "comics" ne sont pas contents

Ottawa. — Les éditeurs de "comics" au Canada ont adressé une requête au gouvernement fédéral dans le but de faire atténuer la sévérité de la loi passée l'an dernier par le parlement contre les "crime comics".

La requête déposée devant le ministre de la Justice, l'hon. M. Garson, par l'association de l'industrie canadienne des magazines "comics" suggère:

1. Que l'on modifie la loi de façon qu'il ne soit plus défendu de vendre ces publications aux adultes, mais seulement aux enfants.

2. Que le consentement du procureur général de la province concernée soit nécessaire pour que l'on puisse intenter des poursuites judiciaires.

3. Que la poursuite fournisse la preuve que le libraire ou le distributeur connaissait le contenu de ces livres.

STE-LINA

Baptêmes

Le 6 janvier. Thomas-Gérard, enfant de M. et Mme Victor Dechaine (Mary Schmaltzer). Parrain et marraine: M. et Mme Léo Dechaine, oncle et tante de l'enfant.

Le 13 janvier. Béatrice-Marie-Madeleine-Armande, enfant de M. et Mme Laurent Roberge (Olive Brisson). Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Brisson, oncle et tante de l'enfant.

Le 13 janvier. Marie-Elise-Annette, enfant de M. et Mme Lionel Charbonneau (Thérèse Chartrand). Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Mahé, oncle et tante de l'enfant.

Le 21 janvier. Harry Loyd, enfant de M. et Mme Eddie Ginther (Doreen Scrivener). Parrain et arraine: M. et Mme Eddie Rivard.

Le 22 janvier. Marie-Simone-Yvette, enfant de M. et Mme Hector Vallée (Irène Bilodeau). Parrain et marraine: M. et Mme Raymond St-Arnauld, oncle et tante de l'enfant.

Le 23 février. Marcel-Maurice, enfant de M. et Mme Marcel Dion (Mary Bloskowski). Parrain et marraine: M. et Mme Albert Dion, grands-parents de l'enfant.

Le 5 mars. Joseph-Armand-Denis, 14e enfant de M. et Mme Paul-Emile Ouellette (Dana Berg). Parrain et marraine: M. Léo et Mlle Léona Ouellette, frérots de l'enfant. La porteuse était Mme Edmond Ouellette, tante du nouveau baptisé.

Félicitations aux parents chrétiens qui préparent à l'Eglise une floraison de fervents militants!

Voyage

Le 15 février. M. le curé E.-H. Delisle se rend à Edmonton en compagnie de M. et Mme Emile Mageau, père et mère des soeurs jumelles Cécile et Thérèse, pour assister à leur profession religieuse chez les Soeurs Grises de St-Albert.

M. le curé, invité à prononcer le sermon de circonstance, s'acquitte avec joie de la tâche spirituelle destinée à honorer les élues du jour, ses vaillantes paroissiennes. Leur exemple, espérons-le, est le prélude d'une moisson future, riche de vocations précieuses que l'Eglise attend pour extension de son oeuvre rédemptrice. Puisse le Maître semer la générosité dans les âmes déjà choisies dans les décrets providentiels afin qu'elles répondent fidèlement à l'heure de l'appel: "Seigneur me voici".

Félicitations aux généreux parents qui, après avoir donné à Dieu trois de leurs aînées dans cette communauté, offrent le don suprême des cadettes jumelles.

Puisse le divin Roi du ciel et de la terre leur accorder grâces et bénédictions précieuses!

* * *

Décès

Le 22 février, décès de Mme Vve Marie-Louise Dubeau, âgée de 84 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte, trois fils: MM. Donat et Victor Dubeau, de Bonnyville; M. René Dubeau, de Ste-Lina; deux filles: Mme Ludger Bilodeau de Ste-Lina; Mme Dorilla Bilodeau, de Vancouver.

L'exemple de sa vie laborieuse restera gravé dans la mémoire de ses nombreux descendants qui survivent jusqu'à la cinquième génération.

Le service funèbre eut lieu en l'église paroissiale au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis.

Il fut chanté par M. le curé E-H. Delisle, assisté de M. le curé A. Ricard, de Mallaig, et de M. le curé G. Tardif, de Therrien.

Les restes de la défunte reposent dans le cimetière paroissial.

Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Décès de Mme Octave Houle

Jeudi, le 23 février dernier, à l'hôpitai St-Joseph, s'éteignait doucement dans le Seigneur Marie Manseau, épouse de feu Octave Houle, ce dernier décédé à Lamoureux en 1912. La famille Houle vint en Alberta en 1893 de la Baie-du-Febvre, P.Q., et s'établit à Lamoureux.

La défunte était âgée de 94 ans. Les funérailles eurent lieu à Lamoureux au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Chantait la messe de requiem, le R. P. Fidèle, curé, assisté des R. P. Oswald comme diacre et Philibert comme sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Frs. Houle, Achille Demers, Rod. Renaud, Roger Houle, Louis Moret, Joseph Houle.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, ses enfants Omer et Mme Henri Normandeau, de Lamoureux, Mme P. Moret, Albert, Mme Vve A. Demers, d'Edmonton, Mme P. Renaud, de Westlock, et Adélard, de McLennan; 43 petits-enfants et 31 arrière-petits-enfants.

Mme Houle a été le modèle des mères chrétiennes de ces pionnières qui ne craignirent point les misères inhérentes à tout établissement nouveau dans un pays encore à l'état sauvage.

Restée veuve en 1912 par la mort accidentelle de son époux, elle n'en continua pas moins de veiller à l'éducation de ses enfants, ainsi qu'à leur établissement. Depuis 15 ans, elle vivait chez sa fille, Mme Renaud, et jusqu'à il y a un mois ,elle pouvait encore vaquer à ses petits besoins sans le secours de personne. Cependant, à 93 ans révolus, on pouvait s'attendre à un changement à n'emporte quel moment. C'est pourquoi le médecin et les parents décidèrent de l'amener à l'hôpital ici où elle aurait les soins voulus, sans inquiétude pour les parents. Elle conserva sa connaissance jusqu'à la veille alors qu'elle entra dans le coma pour s'endormir finalement dans le Seigneur à l'heure de midi. Sa fille, Mme Moret, de Strathcona passa les dernières nuits à son chevet.

A la famille Houle et alliées, les plus sincères condoléances de la part de leur ancien curé 1912-13.

J.-A. Normandeau, ptre

BROSSEAU

Samedi, le 24 février, à 10 heures et demie du matin, quatre cousins, MM. Robert et Julien Bachelet, Omer Théroux, Hector Coutu, et deux amis, MM. Barney Wirachowsky et Bill Peterson, portaient le corps de Jean-Marie Ouellette à l'église paroissiale. Monsieur le curé, accompagné de deux acolytes, se rendait à l'entrée de l'église pour faire le recevoir. Au chant du psaume Miserere Mei, Deus, parents et amis, bien affligés de la mort du jeune homme, pénétrèrent dans le temple à la suite du cercueuil.

Depuis bien des années, l'église de Brosseau n'avait été si remplie de fidèles. Faute de place, plusieurs assistants durent se tenir debout dans le vestibule et sur le perron.

Dans l'assistance aux funérailles, outre les parents du défunt, M. et Mme Adélard Ouellette, ses frères et soeurs, Gisèle, Lucille, Roger, Gérald, Fernand, André et Bibiane, on a remarqué plusieurs oncles et tantes: M. René Grenier, de Vancouver; M. Paul Ouellette et son fils Arnold, de la Saskatchewan; Mme Arthur Moisan, d'Edmonton; M. et Mme Gaston Bachelet; M. et Mme Jos. Théroux; M. et Mme Sylvio Ouellette. De nombreux cousins et amis faisaient aussi partie de la foule: Mme Hector Coutu; Mlle Constance Bachelet; les familles Eddie Wirachowsky et Louis Rioux, d'Edmonton; sa fiancée, Mlle Ruth Wirachowsky.

En novembre 1949, Jean-Marie, âgé de 22 ans, quittait son foyer pour travailler dans les chantiers de Prince Rupert, C.C. Comme tous nos jeunes gens pleins de vaillance et d'ambition, il allait dans "les bois" récolter une petite fortune; car Jean-Marie et Ruth, sa fiancée, avaient décidé de s'unir dans le courant de cette année. Le 17 février, de Newsland, C.C., un télégramme annonçait à M. Adélard Ouellette que son fils Jean-Marie venait d'être frappé à mort accidentellement. Le 24 février on déposa dans le cimetière le corps de ce jeune homme appelé à Dieu dans la fleur de sa jeunesse.

Jean-Marie fut un bon servant de messe, un fervent chef d'action catholique. Le matin de son départ pour "les camps", il reçut la sainte communion.

A l'occasion de la perte de leur fils, M. et Mme Adélard Ouellette remercient les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie; les compagnons de travail, du chantier, tels René Robinson, George Lavallée, M. Coulin, etc., qui ont ramassé la somme de $80.00, et Mlle Ruth Wirachowsky qui a changé le cadeau de Noël de son bien-aimé en grand'messes.

La Survivance des Jeunes

Le théâtre et les jeunes

L'un des plus grands et des plus sublimes devoirs qui nous incombent, à nous les jeunes catholiques, c'est celui d'être des apôtres. L'apostolat peut s'exercer dans tous les domaines, y compris celui du théâtre.

Le drame n'est d'ailleurs pas étranger à l'église. C'est elle qui lui a donné son origine, au moyen âge, en représentant des scènes de l'ancien ou du nouveau Testament. Ces représentations furent d'abord assez courtes et se donnèrent dans les temples mêmes. Elles faisaient pour ainsi dire partie de la cérémonie liturgique et servaient à illustrer le mystère célébré ce jour-là: la naissance du Sauveur, la résurrection, etc. Bientôt, pour satisfaire aux demandes des fidèles, elles se développèrent et se mêlèrent de quelques éléments profanes. On les transporta alors sous le porche de l'église et plus tard sur la place publique.

Ces représentations aidèrent les fidèles dont plusieurs ne savaient ni lire ni écrire, à mieux comprendre les vérités de leur religion. Elles étaient donc un puissant moyen d'apostolat.

Le drame exerce une influence sur l'esprit et l'imagination des spectateurs. Si la pièce représentée est bonne au point de vue moral et d'inspiration chrétienne, son influence sera chrétienne; elle aidera les âmes à s'élever vers le surnaturel. De plus, la jeunesse catholique qui prépare et donne des représentations théâtrales, groupe un certain nombre d'individus de même religion et de même langue ou nationalité. En ce faisant, elle travaille à la sauvegarde de la foi et de la langue.

Les acteurs eux-mêmes profitent de leur travail. Ils apprennent à s'aider mutuellement, à travailler en équipe; ils se sentent solidaires les uns des autres. Souvent, ils doivent étudier ensemble et décider quelle sera la meilleure pièce à présenter afin d'exercer un véritable apostolat.

Apôtres par le drame! voilà ce que veulent les jeunes.

* * *

Afin de mieux comprendre les pièces qui seront représentées au festival dramatique de la jeunesse catholique, il est bon de connaître un peu l'origine du drame.

C'est une histoire charmante. Elle se confond presque avec l'histoire de la race humaine.

Lorsque les premiers chasseurs illustraient leurs aventures par des pantomimes, que les premiers conteurs et ménestrels accompagnaient leurs récits de gestes et de chants, que les prêtres païens invoquaient les dieux de la forêt par des paroles et des danses, ils faisaient du théâtre sans le savoir. Il est à remarquer que c'est la religion qui donne origine au plus grand nombre de pareilles démonstrations. Les rites religieux des peuples primitifs sont nécessairement dramatiques. Ils essaient de représenter leurs dieux sous des formes sensibles, ils leur prêtent toutes sortes de sentiments, ils les font intervenir dans tous les actes de la vie, ils les invoquent pour la chasse, la pêche, les semences, les récoltes, ils leur offrent de leurs biens, ils leur demandent de donner la santé et le beau temps, d'écarter les calamités publiques. Tous ces actes s'accompagnent de démonstrations sensibles, de gestes, de danses, etc. Quant aux idées et aux sentiments qui ont pour objet la chasse, la guerre et l'amour, ils forment les phases progressives du drame original.

Les premiers spectacles, festivals, dialogues dramatiques, émerveillaient les auditoires, les tenaient sous une sorte de charme, mais ils n'étaient pas encore conduits d'une façon bien savante. Ce n'est qu'au cours des temps que les règles de l'art ou de la technique dramatique furent trouvées. Une fois mis en marche, le drame devait faire des progrès surprenants.

* * *

Les premiers drames composés avec art, et qui comprenaient deux principales catégories: la tragédie et la comédie, la première étant plus recherchée que l'autre, furent présentés aux palais des nobles grecs. Le thème était généralement le conflit entre la volonté catégorique des dieux et les vaines ambitions des hommes. Les auteurs mettaient en relief les moments les plus angoissants de la vie des héros de leur histoire ou de leurs légendes. Leur langage exprimait leurs idées sur le courage et l'héroïsme. Il s'en dégageait une poésie exquise et magnifique dans sa simplicité.

Les Grecs considéraient les représentations théâtrales comme des actes de leur vie civique. Les autorités organisaient de grands festivals dramatiques qui duraient plusieurs jours et les citoyens étaient tenus d'y assister. C'était aussi un grand concours auquel les poètes prenaient part et les meilleurs étaient couronnés devant la foule assemblée pour le spectacle. Ceux qui remportaient la victoire recevaient ainsi de grands honneurs et une assez belle fortune.

Comme il n'existait pas encore de système d'éclairage artificiel, ces festivals duraient de l'aurore au crépuscule. Les foules ne s'en fatiguaient pas. Jamais dans toute l'histoire le drame n'a joué un rôle si vital; jamais il ne fut si éblouissant. Le drame grec devait exercer une grande influence sur les idéals du monde occidental.

* * *

Le théâtre romain fut d'abord une simple imitation du théâtre grec. Mais il passa petit à petit à des sentiments pas très nobles et trop librement exprimés, à des farces vulgaires et enfin à des combats entre gladiateurs ou entre hommes et bêtes féroces, faisant appel aux plus bas instincts de la foule. Et les lieux où se donnaient ces spectacles devinrent des arènes que les personnes de la noblesse ne dédaignaient pas de fréquenter.

La cruauté et la grossièreté des représentations provoquèrent les critiques des moralistes et lorsque l'Eglise fut devenue une force publique, elle s'appliqua à les faire disparaître. Durant les années des invasions barbares, le drame subit une éclipse. Des acteurs nomades en conservèrent l'étincelle vivante par leurs danses, leurs chants, le jeu des marionnettes.

* * *

Comme nous l'avons dit plus haut, l'Eglise devait rétablir le théâtre au moyen âge. D'abord, dans les temples, puis sous le porche, et enfin sur la place publique. On y distingue deux catégories: les mystères qui représentent les grands événements racontés dans la Bible; les miracles qui mettent en scène quelques faits extraordinaires de la vie des saints. Certaines représentations duraient des journées entières et même des semaines.

A mesure que le drame s'éloigne de l'église, on y introduit des éléments profanes, de l'humour, de la satire. Et pour représenter les pièces, on organise des groupes qu'on peut regarder comme les lointains ancêtres de nos associations de jeunes qui présentent chaque année un festival dramatique.

Les jeunes de l'Action Catholique

Doyenné de Westlock

La dernière réunion du C.Y.O. du doyenné de Westlock a eu lieu à Jarvie, chez M. Robert Vigneau, le 26 février. Des représentants de Vimy, Clyde, Westlock, Barrhead, Jarvie et Lenaria y étaient présents.

Les rapports des C.Y.O. paroissiaux furent présentés et longuement discutés. Tous les délégués s'intéressèrent vivement à un programme donné par l'un des C.Y.O.

Tous furent en faveur d'une retraite durant le carême, et M. l'abbé Therrien, aumônier, nous parla de l'Action Catholique, en particulier de l'apostolat à exercer par la bonne littérature.

On lut aussi un rapport sur le dernier congrès général tenu à Edmonton. On choisit deux membres pour nous représenter à l'avenir aux congrès de ce genre. Ce sont Mlle Thérèse Brault et M. Robert Vigneau.

A la fin de la réunion, M. R. Campbell, président, souhaita de la part de tous bon voyage à M. l'abbé Therrien qui doit partir bientôt pour Rome.

Un délicieux goûter, servi chez Mme Allaire, termina la réunion et tous se séparèrent enchantés du succès des discussions.

La prochaine réunion aura lieu à Westlock le 26 mars.

QUESTIONNAIRE

Est-il bon d'approcher du feu celui que l'on a trouvé saisi par la gelée, et dont le corps est dans un état de congélation?

Il n'est pas bon d'approcher du feu celui que l'on a trouvé saisi par la gelée, et dont le corps est dans un état de congélation, car cela aurait pour effet d'amener la gangrène des parties gelées, par le rétablissement trop brusque de la circulation du sang. Il faut commencer par frictionner le corps avec de la neige ou de l'eau glacée, et ce n'est qu'avec les plus grandes précautions que l'on peut, graduellement, le réchauffer.

Y a-t-il une grande différence de nature entre la force qui lance la flèche d'un arc et celle qui lance une balle de fusil?

La force qui lance la flèche de l'arc et celle qui lance la balle d'un fusil sont de la même nature: c'est toujours la force de l'élasticité". D'une part, l'élasticité du bois de l'arc, qui revient sur lui-même après avoir été courbé; d'autre part, celle des gaz développés par la combustion de la poudre, qui reviennent à leur volume naturel après avoir été comme resserrés en un petit volume dans la poudre dont ils faisaient partie.

D'où vient l'expression SE TARGUER?

L'expression "se targuer" vient du mot mot "targue", signifiant une espèce de bouclier dont se servaient les Francs. Se "targuer" de quelque chose signifie: s'en recouvrir comme d'un bouclier pour se donner de l'importance.

Qu'est-ce que le CARMIN?

Le "carmin" est une poudre rouge que l'on prépare en faisant bouillir de la cochenille avec de l'alun.

Quelle différence y a-t-il entre le DOMICILE et la RESIDENCE d'une personne?

Le "domicile" est le lieu où l'on est établi, où l'existence est déclarée devant la loi, et où sont adressées légalement les pièces qui concernent la personne. La "résidence" est simplement le lieu où elle demeure.

Qu'est-ce que la BRIMBALE d'une pompe?

—La "brimbale" d'une pompe est ce qu'on appelle ordinairement le "bras", c'est-à-dire le levier qui s'articule avec la tige du piston pour la mettre en mouvement.

De quelle peau est fait le véritable MAROQUIN?

Le véritable "maroquin" vient du cuir de bouc ou de chèvre, apprêté avec de la noix de galle ou du damac, au Maroc, ou ailleurs, suivant les mêmes procédés. On en fait encore avec de la peau de veau ou de mouton.



Pour rire

Leçons de grammaire

La maîtresse vient de faire la leçon de grammaire sur les sujets simples et les sujets composés. Pour s'assurer qui a bien compris, elle demande à l'une de ses jeunes élèves:

—Voyons, Denise, quand je dis: la porte est ouverte, c'est bien un sujet simple; mais quand je dis: la porte et la fenêtre sont ouvertes, qu'est-ce que ça fait?

Et l'enfant de répondre après une courte réflexion:

—Un courant d'air, mademoiselle.

* * *

Une grande soif

Un Ecossais s'était égaré dans les Alpes. Un chien Saint-Bernard lancé sur la piste arrive enfin auprès de lui.

L'Ecossais s'empare avidement de la gourde de rhum attachée au harnais du chien, la vide d'un trait et dit: "Va vite, bon chien, va en chercher d'autre!

* * *

Chez le peintre

Une dame, plus riche que belle, venait de faire faire son portrait et le regardait sans beaucoup de complaisance.

—Eh bien! madame, êtes-vous satisfaite? lui demande l'artiste.

—Oui et non. A vrai dire, je n'aime pas ce nez-là.

—Moi non plus madame; mais c'est le vôtre.

* * *

Bruit et bruit

Jean hume sa soupe en faisant du bruit avec ses lèvres. Sa mère le gronde:

—Il ne faut pas faire de bruit comme cela, dit-elle, c'est vilain.

Alors, Jean se hausse sur sa chaise et dépose un baiser sonore sur la joue de sa maman:

—Et ce bruit-là, peut-on le faire?

* * *

Testament

"Je prie mes héritiers de faire procéder à mon autopsie, car je tiens absolument à connaître la cause de ma mort."

* * *

Et les autres?

La femme d'un nouveau riche donne un grand dîner. Au moment solennel, le maître d'hôtel s'avance d'un air digne sur le seuil du salon, et du ton le plus correct:

—Madame est servie!

La maîtresse de maison, se levant d'un air effaré:

—Eh bien! Et les autres? s'écrie-t-elle en montrant les invités.

* * *

Différence

—Quelle différence y a-t-il entre opaque et transparent?

—Une serrure est opaque quand il y a la clé, et transparente quand il n'y a plus de clé.

* * *

Encore à l'école!

Margot et Suzie font connaissance et se renseignent mutuellement sur leurs familles:

—Moi, dit Margot, j'ai une grande soeur de vingt-cinq ans qui est mariée.

Suzie — Moi, j'ai un grand frère de vingt-trois ans qui est à l'école des mines.

Margot, stupéfaite — Comment! A vingt-trois ans, il va encore à l'école!

A la cuisine

Madame surprend sa cuisinière en train de goûter la sauce avec son doigt.

—Ce n'est pas propre, ma fille, ce que vous faites là.

—Madame ne voudrait cependant pas que je salisse une cuillère pour ça!

Los Angeles

La dernière réunion de notre cercle canadien-français eut lieu à la nouvelle demeure de notre président et de son époux, M. et Mme Howard Elliott. Ils se sont établis près des parents Elliott, dans le riche district San-Marino, un des faubourgs de Pasadena. A nos assemblées, comme à Washington, tout se discute longuement. Heureusement qu'on nous remet sur le piton avec un bon réveillon avant de partir.

Mme Omer Jean est revenue en santé et reprend le travail au cercle avec le même entrain qu'avant la guerre. C'est elle qui sait ramasser les dix sous! Il y a danger qu'ils deviennent rares. . . .

Cette assemblée vit deux nouveaux membres s'ajouter à notre cercle: M. et Mme Jos Brulé, autrefois du Wisconsin.

Notre secrétaire, M. Omer Lavoie, préfère s'abstenir des liqueurs fortes; ce qui est louable. Mais on lui fait manger du gâteau au brandy. Que va-t-il arriver!

Notre prochaine dance est fixée au 18 mars. Pas de cuisine à faire. Nous mangerons le mets du seigneur anglais Lord Sandwich.

Nous avons eu une visite rare que nous attendions depuis longtemps, celle de Mesdames Louis Bourassa et Olivine McBurnie de Beverley, Alberta. Beverley est le nom du boulevard où je réside et de la ville voisine à laquelle ce boulevard conduit. Nos deux dames arrivèrent le 25 février. Jugez de la joie de Mme Georges Sarrasin de voir arriver, enfin, sa belle soeur et sa soeur! Mme Bourassa fut autrefois Mme Georges Chevigny, lequel est décédé. Nous voyons donc ensemble, pour la première fois depuis 1896, ses deux soeurs, Mélina et Olivine, la plus vieille et la plus jeune des onze enfants des défunts M. et Mme Louis Chevigny, pionniers de St-Albert. Que de choses elles ont à se raconter! Je ne peux m'empêcher de faire le curieux et d'écouter. Nos visiteuses sont ici pour au moins un mois. Descendues par Salt Lake City, elles retourneront par Portland, pour y rencontrer M. Jos Chevigny, beau-frère et frère. Quand on leur demanda ce qui les avait frappées le plus à leur arrivée ici, elles répondirent que c'était la verdure et les fleurs. La résidence de M. Sarrasin en est entourée. Je reconnus Olivine dès le premier moment que je l'aperçus. Je ne savais pourtant pas qu'elle était ici, et je ne l'avais pas vue depuis 1920. Naturellement, les fêtes se succèderont dans notre nombreuse famille ici.

Il est regrettable que la plus âgée des huit enfants vivants de M. et Mme Sarrasin, Mme Jean Bélanger (Joséphine), soit à l'hôpital, souffrant d'une faiblesse extraordinaire. Elle perdait même le souffle lorsqu'on l'y transporta. On croit pouvoir la remettre sur pied.

Un autre visiteur avec nous, dimanche, fut M. Jos. Chevigny, de San-Francisco, fils d'Alfred Chevigny, autrefois de St-Albert.

Ce fut non seulement une partie de cartes que Mme J.-B. Godbout donna aux dames Joliette, mais un dîner à la dinde: 17 à table. Et pulsieurs restèrent pour le souper. Qu'on aille mettre en doute la générosité de M. et Mme Godbout, maintenant!

On me demande où je tire mes nouvelles. D'un peu partout, naturellement. J'ai l'oreille dure, mais l'attention un peu prime. Je désire qu'on sache, qu'en ces temps-ci, ma principale source de nouvelles est M. et Mme Godbout; puis Mme Sarrasin.

Notre cercle canadien a commencé une série de Canasta. Ils étaient une trentaine de joueurs chez M. et Mme M. Labonté, samedi soir. La prochaine partie sera chez Mme Loretta Ringuette.

J.-R. Thibaudeau

Corrigeons-nous

Q.—Il a un bras démanché.
R.—Il a un bras démis. (Aussi: luxé, disloqué).
Q.—Demander des questions (to ask questions).
R.—Faire, poser des questions.
Q.—Demander excuse (to ask excuses).
R.—Faire des excuses, demander pardon, présenter des excuses.
Q.—Maison en démence.
R.—Maison en ruine, qui s'en va en ruine.
Q.—Le dénommé Jean; la dénommée Louise.
R.—Le nommé Jean; la nommée Louise.
Q.—Cette fille a une belle dentition.
R.—Cette fille a une belle denture (ensemble des dents). La dentition, c'est la poussée, la formation des dents.
Q.—Ces gants sont dépareillés.
R.—Ces gants sont dépariés (ne font pas la paire, ne sont pas de la même paire). Dépareiller signifie ôter l'une des choses pareilles, qui vont ensemble: dépareiller un service à thé.
Q.—Départements des modes (fashion department).
R.—Comptoir, rayon des modes.
Q.—Département de l'expédition.
R.—Service de l'expédition.
Q.—Département du trouble (trouble department).
R.—Service des réclamations, des réparations.
Q.—Département des informations (information department).
R.—Service, bureau, comptoir des renseignements.

Avec la jeunesse catholique

(Cercle de Legal)

Les élections annuelles tenues à Legal, le 5 mars, ont donné les résultats suivants: président, M. Jean-Pierre Létourneau; vice-présidente, Mlle Marie Dumaine; secrétaire-trésorière, Mlle Laurette Belley; président du comité social, M. Walter Van De Walle; président du comité spirituel, M. Louis Chauvet; président du comité d'éducation, Mlle Lorraine Bouchard.

Depuis la dernière élection, voici en résumé ce que les jeunes ont accompli ou mis en marche:

1.—Des cours de préparation au mariage tous les lundis, pendant dix semaines. Nous remercions ici M. l'avocat Poirier pour son intéressante conférence sur l'aspect économique du mariage. 2.—Les feuillets "Prie avec l'Eglise" ont été mis à la disposition des paroissiens. 3.—Tous les premiers dimanches du mois, communion générale à la messe de 8h.30 durant laquelle le chant est exécuté par les membres du cercle, et déjeuner en commun à la hutte. 4.—Les membres donneront une comédie à la salle paroissiale, sous la direction de M. l'abbé Jacob, vicaire.

Nous offrons des félicitations à MM. Armand Demers et Bernard Montpetit pour leurs solos si bien rendus à la messe du 5 mars, et nous remercions spécialement Mlle Gertrude Bilodeau et ses aides qui ont préparé le succulent déjeuner qui a suivi la messe.

Nos remerciements les plus sincères à Mlles Lorraine Bouchard, Denise Demers, Laurette Belley, à MM. Léandre Létourneau et Ernest Deschamplain, qui se sont dévoués pour organiser la partie de cartes de dimanche soir.

Jeannette Tremblay,
comité de Publicité.

Journée d'A.C.F.A.

Lamoureux

A versé $2.00: M. Arthur Lamoureux. Ont versé $1.00: R. P. Fidèle Chicoine, o.f.m., Roland Lamoureux, Camille Demers, Raoul Langlois, Wilfrid Rocque, Laurent Rocque, Siméon Royer, Jean-Baptiste Lamoureux, Albert Lamoureux, Euclide Villeneuve, Hector Lamoureux, Ephrem Langlois, Mme Ephrem Langlois, Wilfrid Théroux, Lucien Langlois, Joseph Rocque, Zéphir Normandeau, Wilfrid Godbout, Ernest Langlois, Arthur Béhiel, Jean Normandeau, Armand Paradis, Augustin Lamoureux, Hubert Lamoureux, André Lamoureux, Omer Houle, Henri Normandeau, Joseph Godbout, Donat Soucy, Mme Donat Soucy, Léo Godbout.

TOTAL: $33.00

Sincères remerciements à la paroisse de Lamoureux.

* * *

Picardville

A versé $12.00: Art Racine.

Ont versé $5.00: Roméo Provost, Emmanuel Racine, Auguste Théberge, Rév. R.-A. Barbeau.

Ont versé $2.00: Frédéric Lapierre, J. Frigon, Alex. St-Louis, Arthur Riopel, Paul-E. Lavoie, L.-A. Provost.

Ont versé $1.00: L. Boucher, Euclide Blais, Paul Garon, Ludger Valcourt, Louis Lambert, Hector St-Louis, Edouard St-Louis, Fred Ouimet, Mlle Marie-Louise Breault, Wilfrid Labelle, Clément St-Louis, A. C. St-Louis, Mme Gilberte Loiselle, Lucien Nadeau, François Lavoie, Gérald Cloutier, Maurice Ouimet, P.-H. Cloutier, Amédée Garon, Ernest Pagé, Edouard Brisson, J.-E. Comeault, Octave Breault, Frédéric Nadeau, Mme Lilliane Juneau, Gilbert Bélanger, Marcel Bélanger, J.-P. Deshoux, Cyprien Garon, Raoul Potvin, Gédéon Nadeau, Adoréa Cloutier, Adélard J. Garon, Mme A. Garon, Léon Provost, Wilfrid Lavoie, Ed. Boucher, André Poirier.

Ont versé $0.50: Antoine Théberge, C. Franche.

Ont versé $0.25: Dorcina Cloutier, Aldina Cloutier, T. Riopel, Alfred St-Louis, Phil. Frigon. Anonyme: $2.75.

TOTAL: $91.00.

Nos chaleureux remerciements à monsieur le curé et aux paroissiens de Picardville.

Horaire des émissions

On nous a demandé pourquoi la **Survivance** a cessé de publier l'horaire des émissions du poste CHFA.

La raison est très simple.

Depuis trois semaines, plusieurs changements ont été apportés à l'horaire. On nous a promis de nous les communiquer le plus tôt possible. Dès que nous les aurons reçus, nous nous empresserons de les publier.

Pour le moment, nous croyons inutile de publier un horaire qui ne correspond plus aux émissions données à notre poste.

SAINT-PAUL

La réunion annuelle des coopérateurs de St-Paul eut lieue dans la salle paroissiale le 1er mars. Il y avait environ deux cents membres présents. La gérance de M. Prudent Poirier reçut l'approbation générale. Le magasin prend de plus en plus l'aspect d'une place d'affaire où vous êtes accueillis joyeusement et servis promptement. L'installation de casiers réfrigérateurs les mieux disposés et les plus modernes du nord de l'Alberta reflète l'esprit d'entrepise qui anime l'exécutif. Il y a 535 casiers dont les trois quarts sont déjà loués, chacun de ces casiers a une capacité de 200 livres de viande, fruits ou légumes. Il y a dans la bâtisse, une chambre où, les viandes sont suspendues pendant quelques jours pour s'attendrir, puis le quartier est dépecé suivant le désir du client. S'il veut avoir du jambon ou du bacon, tout cela peut être apprêté ici-même. Le gérant de cet établissement est M. Roger Meunier qui est assisté par Léon Fontaine et Paul Letourneau. Nous souhaitons grand succès à cette entreprise canadienne-française qui prouve encore clairement que nous ne sommes pas si arriérés et si dépourvus d'initiative qu'on voudrait nous le faire croire.

L'équipe de gouret junior continue à jouer de belles parties suivies avec intérêt. Ce qui compte beaucoup, c'est que les jeunes gagnent. Dans un tournoi entre Mallaig, St-Paul, St-Brides et Therrien, nos jeunes furent vainqueurs. Ils désirent remercier les foules qui vinrent les encourager.

BEAUMONT

Un garçon est né à M. et Mme Harmel Lambert (Isabelle Bérubé). M. et Mme Joe Lambert ont été de cérémonie. Nos félicitations aux heureux parents.

M. et Mme Nap. Bérubé sont tous deux à l'Hôpital Général d'Edmonton, malades de la grippe.

Dimanche dernier, M. l'abbé Normandeau chantait la messe. Il était accompagné du R. P. Mercure, o.m.i., qui nous donna le sermon.

Le soir, nous eûmes une partie de cartes à la salle paroissiale, suivie d'une vente de paniers qui fut vraiment un beau succès. Les gagnants furent; M. Marcel Goudreau et Mlle Gabrielle Magnan (prix d'entrée); M. André Magnan (1er prix); Adrien Blais (2e prix); Emile Lambert (prix de consolation); Mme Carl Johanson (1er prix des dames): Thérèse Goudreau (2e prix); Mme Henri Gobeil (prix de consolation). Mme Arthur Hérard, présidente de cette soirée, désire remercier tous ceux qui y ont prit part.

La coopérative d'oeufs a tenu son assemblée annuelle. A cette occasion, nous avions le plaisir d'avoir avec nous M. Louis Normandeau et M. Sample, inspecteur du Dominion Poultry Branch. Notre coopérative a obtenu le 2e prix de l'Alberta pour son installation moderne. Elle remporta aussi le 3e prix pour la qualité des oeufs et l'efficacité du travail. Elle compte plus de 80 membres et est organisé depuis 5 ans.

Voyage rapide

Ottawa. — Un avion s'est rendu de Toronto à Ottawa en 25 minutes et demie, à une vitesse moyenne de 531 milles. Cet exploit a été accompli par un CF-100, le plus récent type canadien d'avion de combat, à propulsion par jet.

La distance parcourue est de 230 milles.

M. et Mme Donald E. Smith dont le mariage a été célébré dans la chapelle du centre de l'aviation canadienne à Edmonton. M. Smith fait partie de l'armée. Mme Smith, née Pauline Lacroix, est originaire de Saint-Raphaël, P.Q. Les mariés ont établi leur demeure à Edmonton.

FORT KENT

M. Yves Levasseur est revenu dans sa famille après avoir passé l'hiver à faire la pêche au Grand Lac des Esclaves.

En visite chez ses enfants et amis depuis quelques semaines, M. Jos. Bellemare, de la Colombie.

Dimanche dernier, les élèves des grades V, VI, VII et VIII nous donnèrent un joli petit programme de musique, chants et saynètes, après la partie animée de cartes au "500".

N'oubliez pas que dimanche prochain le 19, en la fête de saint Joseph notre patron, la soirée sera sous les auspices des anciens. Ces petites soirées, quoiqu'elles semblent récréatives pour le saint temps du carême, nous font faire un acte de charité tout en contribuant une aumône pour nos oeuvres paroissiales. Jeunes comme anciens sont bienvenus à cette soirée.

On nous dit que Fort Kent aura son heure d'émission à notre poste CHFA samedi prochain de 6h.30 à 7h. du soir. Soyez à l'écoute.

Un coup de téléphone de l'Hôpital Général d'Edmonton, samedi soir, avertissait M. et Mme Archie Ducharme que leur fils Omer était prêt à sortir de l'hôpital. Jugez de leur joie! M. Ducharme se rendait en ville dimanche. M. Robert Bourbeau sortira en même temps. Quelle joie pour les deux familles!

DONNELLY

Baptême: Marie-Louise-Nicole, enfant de M. et Mme Bernard Boulet (Marie-Paule Thibault), née le 8 mars et baptisée à l'hôpital de McLennan le 13. Parrain et marraine, M. et Mme Thomas-Louis Thibault, grands-parents de l'enfant.

* * *

Divers. — Une lourde épreuve s'abattit sur l'entreprise à bois de M. Honoré Maisonneuve, samedi soir dernier, à son chantier à quelque six milles de McLennan, alors que le feu détruisit le hangar aux machines causant une perte d'environ $10,000.00 que les assurances ne couvrent pas. Il semble qu'une fournaise surchauffée soit la cause de l'incendie. Après quelques jours d'arrêt, on se remettra à l'oeuvre pour terminer une saison qui promettait beaucoup.

* * *

M. Jean-Marc Plourdes vient de subir un accident qui aurait pu lui coûter la perte d'un oeil, mais il semble maintenant qu'on a réussi à prévenir ce malheur. En effet, M. Plourdes fit un faux pas dans l'un des hangars du chantier Maisonneuve pour tomber sur un obstacle qui frappa son oeil. Grandement affaibli par cette chute, notre solide concitoyen ne put se relever et on dut le conduire à l'hôpital où heureusement il se remet très vite.

* * *

Mme Albert Chauvette doit prolonger son séjour à l'hôpital de McLennan à la suite d'indispositions qui lui causèrent une grande faiblesse. Toutefois elle se remet lentement de sa dernière opération.

* * *

En visite chez Mme Joseph Gauthier, M. et Mme Roger Ménard (Florence Gauthier), de Fort Nelson, C.C.

* * *

Il paraît que le marché du ciment prévoit une pénurie de ce matériel, précieux pour les constructeurs, vu la construction d'oléoducs dans le sud de l'Alberta. Devra-t-on remettre à plus tard le programme de construction qui s'annonce pour cet été dans le district? L'avenir nous le dira.

* * *

M. Jean Pariseau et Mme Joseph Breau deviennent moniteurs de nos jeunes gens et de nos jeunes filles dans l'art du folklore. Un groupe nombreux suit ces leçons et se propose même d'organiser une tournée, si les circonstances le permettent, au cours de l'été.

Il reste la loi et le tribunal de Dieu

Boston. — "The Pilot", organe officiel de l'archévêché de Boston, déclare en éditorial qu'il a l'espoir que "le Dr Hermann N. Sander et le reste des hommes pour qui le Christ a versé son sang puissent sauver leur âme et recevoir leur récompense éternelle".

A propos de l'acquittement du Dr Sander, le journal signale que le verdict d'innocence ou de culpabilité ne vaut qu'aux yeux de la loi et il ajoute: "Nous sommes contents de voir que l'affaire est maintenant terminée".

VANCOUVER

Le 25 mars, Mme Geo. Lambert, directrice de la Troupe Molière, présentera "L'affaire de la rue de Lourcine" de Labiche, oeuvre impérissable et remplie d'intrigues. Par un jeu du hasard les deux fortes "Cartes d'atout": le Dr Gaston Robinson et Pierre Vedel, interprèteront les principaux rôles de cette pièce avec Harry et Eva Beauregard, Léo Désautels, dont la popularité va toujours croissante. "Les trois masques de Charles Méré," drame qui servira d'introduction à notre groupe au festival, sera présenté par Pierre Vedel, Armand Jolicoeur, Andrée Délaleux, Albert Beauregard, Marcel Lévêque, Mme Marchand, et M. Jollard. Certaines qualités commencent à s'affirmer et laissent deviner ce qu'elles seront plus tard. Il y a grand avantage à les connaître.

A ceux qui poursuivent une belle oeuvre, accordons leur notre intérêt, notre appui moral autant que matériel. Dissipons les doutes sur l'existence de notre survivance nationale en nous rendant nombreux à notre salle paroissiale le 25 mars.

Les chauves-souris

Les chauves-souris ne sont pas attirées par les lumières à cause de la lueur qu'elles reflètent, mais elles attrapent les insectes qui se laissent ainsi attirer.

* * *

Riche en forêt

Plus du tiers de la Finlande est constitué de forêts qui constituent la plus grande richesse naturelle du pays.

NAMPA

Des familles heureuses!

Nous voulons faire des familles heureuses, en lieu de vivre et en même temps, capables d'établir de nombreux enfants.

C'est pourquoi notre comité de colonisation donne un coup sérieux pour recruter des familles solides. Nous communiquons avec nos meilleurs amis du Québec, d'où nous venons, et les invitons chaleureusement à venir partager notre bonheur.

Nous voulons aussi des braves familles de l'Ouest pour se joindre à nous et nous aider de leur expérience précieuse. Ces familles, en général, parlent anglais et ainsi peuvent nous aider en maintes situations. Elles ont généralement du capital et peuvent souvent acheter des propriétaires indésirables.

Notre appel en faveur de la colonisation a été entendu et déjà nous avons reçu des demandes. En plus des demandes, trois bons colons arrivent pour se bâtir une petite maison sur du terrain qu'ils ont pris dernièrement.

* * *

Comité des Oeuvres paroissiales

Ce comité qui voit à la formation de nouvelles organisations, annonce que le Rév. Père Laroche, o.m.i., directeur diocésain de la J.A.C., viendra rencontrer nos jeunes dimanche, le 19 mars, en vue de lancer ce magnifique mouvement.

Sous l'égide du même comité notre soirée de dimanche dernier fut un succès. M. Joseph-L. Tremblay fut encore le champion de la partie de cartes. A notre cher Jos-Louis Gérard, cette fois, la chôpine de mélasse en guise de prix de consolation.

Dans nos soirées, après le jeu, vient le sérieux. Dimanche soir, on ouvrit la Loi scolaire, "School Act". La discussion s'échauffa vite et, jusqu'à minuit, ne voulut pas dérougir. Nos gens s'intéressent tous au problème si vital des écoles.

Vous verrez, sous peu, que nos Canadiens ont assez de cran, de conviction et de volonté pour se procurer quelque part dans les environs une bonne école candienne-française catholique.

Le Comité des Rédactrices

JOUSSARD

Décès

Le 9 mars eurent lieu les funérailles de Mme Arthur Comeau à l'église Ste-Anne de Joussard. La levée du corps fut faite à la maison mortuaire de M. Hervé Carrier par M. le curé J. Wilfrid Dubé. Le service fut chanté par le R. P. Huguerre, o.m.i., curé de Faust, assisté par le R.P. Philippot, o.m.i., et M. l'abbé Dubé, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Lucien, Jerry et Philippe Comeau, fils de la défunte, MM. Roch Brisson, Ernest L'Heureux et Robert Tellier, ses trois gendres. M. L. Vestrade portait la croix.

L'assistance était nombreuse. On remarquait les personnes suivantes: M. Arthur Comeau, M. et Mme J. Garneau (Lucille), de Kimberly, B.C.; M. et Mme Cecil Donald (Véronique), de Canyon Creek; M. et Mme Xavier Dufresne (Noëlla) et leur fille, Paulette, de Girouxville; M. et Mme Roch Brisson (Fleurette) et leur fille, Collette, de Legal; M. et Mme Ernest L'Heureux (Corinne), de Joussard; M. et Mme Hervé Carrier (Gisèle), de Joussard; Mme Geo. Paish (Denise), de Chilliwack, C.C.; Jerry Comeau, de Calmar; M. et Mme Lucien Comeau, de Joussard; M. et Mme Philippe Comeau et leur fille, Juliette, de Saint-Paul; deux frères, M. Joseph Hébert, d'Edmonton et M. Rosaire Hébert, de Villeneuve; deux soeurs: Mme Joe Meunier et sa fille, Laurette, de Morinville; Mme Jos. Loiselle, de Colinton, Nous y remarquions aussi d'autres parents, neveux et nièces: MM. Robert, Maurice et Joe Tellier, de Morinville; M. et Mme F. Tailleur, de Morinville; Mme Lionel Tellier, de Westlock; Mlle Yvette Hébert, de Villeneuve; M. et Mme H.-O. Vestrade, d'Edmonton, M. et Mme Lévi Vestrade, de Falher; Mme Eli Vestrade, de Falher. Il y avait aussi: Mme Leclerc et Mme Albertine Brisson, d'Edmonton; M. R. Agar; M. Henri Nobert; M. et Mme J. Boily; Mme Jack Hubler; Mme T.-E. St-Pierre; M. et Mme A. Leblanc; M. et Mme A. Charrois; M. et Mme G. Charrois; Mme W. Charrois; M. et Mme M. Bruneau; M. et Mme J. Laferrière; M. et Mme M. Koll; M. et Mme N.P. L'Heureux; Ephrem L'Heureux; M. Roger L'Heureux; Mme L. Bédard; Mlle Dolorès Bédard; Mlle M.-Louise Bédard; Mlle M.-Josephe Bédard; M. Joseph Brassard; M. et Mme Alphonse Bachand; Mme Pete Tomkins; M. et Mme Alfred Blouin; Mme E. Casavant; Mlle Marie-A. Bonnet; Mme Mélanie Chalifoux; M. E. Habel; M. Fred Champagne; M. et Mme P. Carrier; les RR. SS. de la Mission Saint-Bruno; Mme Alp. Lamarche; M. George Price; M. J. Chancelet; Mme Chancelet; Frère G. Létourneau; Frère Courteille; les élèves de l'école de Joussard; M. et Mme J. G. Brausen; Mlle Rose-Marie Charrois; M. Fernand Charrois; M. Forest Koll, Mlle Jeanne Saint-Pierre; M. A. Ricard et Mlle Mona Brassard.

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

* * *

M. et Mme Eugène Casavant annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph Julien Léo. Les parrain et marraine furent M. Léo Laîtres, de McLennan, cousin de l'enfant, et Mlle Denise Casavant, soeur de l'enfant. M. et Mme Ernest Laîtres, de McLennan, les représentaient.

* * *

La famille Comeau désire remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont manifesté quelque marque de sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

FALHER

Au cours de la semaine, un accident d'automobile est survenu à M. et Mme Joseph Choquette. Ils allaient, en compagnie de leur fille Dorine et leur gendre, M. Etienne Turcotte, visiter leur fille, Mme Turcotte, malade à l'hôpital de High Prairie. Ils furent frappés par une autre voiture qui venait en sens inverse. Mme Choquette fut projetée hors de la voiture. Elle est à l'hôpital assez gravement malade. Mlle Choquette y est aussi, blessée moins gravement. Les hommes ne reçurent que quelques blessures. Nous offrons à la famille nos plus sincères sympathies.

L'on est à déménager la maison de M. Charles Dupuis, afin de donner place à un nouveau magasin coopératif qui sera construit l'été prochain. Il remplacera celui que nous avons actuellement.

Mme Adélard Ouellette est encore à l'hôpital de McLennan. Son état s'améliore considérablement. M. Charles Dupuis y est aussi. A l'Hôpital Général d'Edmonton, M. Campbell, père de Mme Girouard, et Mme Plourde. A tous nous souhaitons un prompt rétablissement.

McLENNAN

Au cours de la semaine, M. Halloway, scout en chef des différents groupes de l'Alberta, s'est arrêté à McLennan où il fut reçu par le Rév. Père Lessard, o.m.i., et ses scouts de l'école Guy. Le soir même, il y eut réception et goûter en l'honneur de ce monsieur, offerts par les scouts avec la généreuse assistance des Guides, sous la présidence du R. P. Beaucage, o.m.i., curé, et du R. P. Lessard.

M. et Mme Doucet, de l'hôtel Commercial, partiront bientôt pour un voyage dans l'Est. M. Doucet s'est retiré du commerce et prendra avec sa famille une longue vacance. Nous espérons qu'il décidera de revenir fixer ici de nouveau sa demeure.

M. Gaston Dubrûle de la banque de Toronto, succursale de Bonnyville, est en visite chez ses parents, M. et Mme Emile Dubrûle.

Une partie de cartes est annoncée pour dimanche prochain, le 19 mars, par les Chevaliers de Colomb. Nul doute qu'on en fera un succès comme toujours.

M. et Mme Robert Tailleur sont allés à Edmonton où ils visiteront leurs filles Rollande et Gérardine.

MORINVILLE

Il s'est tenu dimanche une assemblée spéciale de la C.Y.O. composée de représentants des six paroisses du doyenné. MM. les curés Langevin, Merchant ainsi que le Rév. P. Magnan honoraient les jeunes gens de leur présence. Il s'agissait de former une fédération des cercles régionaux et la chose fut vite décidée à l'unanimité. M. Albert Ouellette fut nommé président et Mlle Yvonne Chevalier sera secrétaire. En plus de ces deux officiers, chaque groupe paroissial se choisira un conseiller, et ce sera l'exécutif de la nouvelle fédération.

* * *

Le même jour, le club musical des Hirondelles se réunissait à la salle pour une conférence instructive et religieuse, lorsque l'abbé Brière leur parla de la mission de l'Eglise, mère des âmes. M. D. Bouvier, venu exprès, déroula ensuite un film artistique et musical. Les deux parties du programme furent également appréciées par les jeunes chanteurs et tous les membres que dirige Mme Léon Riopel.

* * *

Une autre activité du jour fut le cours de préparation au mariage que donne de façon brillante Mme Maurice Tellier aux heureux couples de langue française.

* * *

A propos: M. et Mme Emery Tellier qui à l'automne avaient cessé d'occuper leur résidence familiale, pour cause de maladie passagère assez fréquente, ont décidé dernièrement de se retirer à St-Albert, au moins temporairement. L'absence de ce vénérable couple de pionniers crée un vide au village, vivement ressenti par leur famille et toute la population.

* * *

M. et Mme Hervé St-Onge (Yolande Bouchard) sont les parents d'une fille qui a reçu au baptême les noms Marie-Lynn, alors que M. et Mme Marcel Bouchard, de Legal, étaient parrain et marraine.

* * *

En même temps, M. et Mme Paul Hogue (Rose-Alma Sabourin) augmentaient leur cercle familial d'une autre petite fille qui s'appellera Marie-Hélène et aura pour parrain et marraine ses frère et soeur Jean et Marie-Louise. M. Paul Hogue qui vient d'être élu commissaire d'école, envoie sept de ses enfants aux classes du village.